

1. The first part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et
totalement dévoué aux intérêts
de l'Eglise et de la Patrie.
Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Ouvriers
Sociaux (Ltrée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE
ET AGENCE HAVAS
Correspondants dans les principales villes
et les compagnies.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de
l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS	
Quotidien	
Ottawa et Hull, par poste	\$ 7.50
Union postale	12.00
Etats-Unis	8.00
Canada	5.00
Hédomadaire	
Canada	\$1.50
Etats-Unis et Union Postale	\$2.50

MARDI, 15 MARS 1938

De l'Autriche au Canada en passant par Londres

Quelles seront les répercussions du coup d'état de Hitler sur la politique étrangère du Canada? — M. King garde le silence. — Le récent discours de M. Chamberlain nous éclaire. — Le Canada modélèra son attitude sur celle de Londres.

Le coup d'état, monté par Adolf Hitler en Autriche en fin de semaine, a rejeté dans l'ombre tous les autres problèmes dans les conversations sur la colline parlementaire. Cette main-mise sur ce pays d'Europe sans coup férir s'est accomplie si rapidement que l'on en est tout abasourdi. Il est vrai que Hitler avait toujours manifesté son intention d'en arriver là. Mais on considérait cette réalité comme lointaine. L'Autriche est devenue, en quelques heures, une province de l'Allemagne, aux yeux du monde étonné. La carte européenne est changée du coup. L'Allemagne est aujourd'hui plus forte qu'elle ne l'était avant la guerre de 1914.

Ces événements auront leur répercussion sur la politique canadienne. Le premier ministre a gardé le plus grand silence sur ce qui vient de se passer en Europe centrale. Mais il est certain qu'il en a suivi les développements avec le plus grand intérêt.

D'après le discours que le premier ministre Chamberlain a prononcé, hier, à la Chambre des communes anglaises, on peut prévoir dans quelle direction s'exerceront les pressions sur notre politique étrangère. "Dans la présente situation européenne, a déclaré le premier ministre de la Grande-Bretagne, au milieu de la députation silencieuse, la seule politique de l'Angleterre est de nous armer de plus en plus puissamment." Il a ajouté que le cabinet passerait l'entière situation, à la lumière des derniers événements survenus en Autriche, et qu'il annoncerait plus tard les mesures à prendre. "Nous avons toujours affirmé clairement, continua-t-il, que notre programme d'armement de défense était flexible et qu'on le réviserait n'importe quand en regard des transformations de la situation internationale. Il serait oiseux de prétendre que les récents événements ne constituent pas un changement de la nature de ceux que nous avions alors à l'esprit. Nous devons étudier la nouvelle situation clairement, mais avec un froid jugement et avec la confiance que tous, quelles que soient leurs opinions, ne refuseront pas leur concours lorsqu'on le leur demandera."

L'intention de l'Angleterre est évidente. A tout prix, elle veut prendre les moyens de faire pièce à la puissance allemande. Elle n'en voit pas d'autres, pour le moment, que pousser activement son réarmement. La Grande-Bretagne veut être en mesure, s'il le faut, de tenir tête avec ses propres forces au nazisme militaire de Hitler.

Dans l'état d'esprit où sont les dirigeants du Canada, il n'y a pas de doute que l'attitude de la Grande-Bretagne déterminera les grandes lignes de la politique extérieure du pays.

Le Canada va se sentir justifié de pousser, sinon d'intensifier, son réarmement. Lorsque le débat sur les crédits militaires viendra à la Chambre des communes, le ministre de la Défense nationale ou le premier ministre attireront évidemment l'attention du parlement sur la situation nouvelle de l'Europe centrale et sur la menace qu'elle comporte pour la paix du monde. On nous dira que, dans un monde où tous s'arment, il faut également s'armer, pour nous protéger, mais on ne nous dira pas que nous devons nous armer, parce que la Grande-Bretagne s'arme et que chaque Dominion doit être prêt à faire sa part dans le prochain grand conflit vers lequel l'Angleterre se dirige. Ce serait, cependant, plus conforme à la réalité. Mais un langage aussi franc serait de mauvaise politique. Voilà pourquoi on ne s'en servira point. Mais cela ne change rien à la situation.

Cette course aux armements à la remorque de l'Angleterre nous jettera tout droit dans le prochain grand conflit européen. Il faut être aveugle pour ne pas s'en rendre compte. On a beau se prononcer contre toute participation du Canada aux guerres extraterritoriales. On verra, lorsque la guerre inévitable sonnera, que les discours de ceux qui, l'an dernier, ont cru que le réarmement du Canada n'avait rien à faire avec le prochain grand conflit de la Grande-Bretagne, dénotaient de pauvres prévisions.

Quoi qu'on dise, Londres inspire notre politique étrangère. La presse anglo-canadienne le reconnaît sans ambages. "En dernière analyse, écrivait hier un commentateur politique canadien de

renom, M. Charles Bishop, à propos de la répercussion des récents événements d'Autriche sur la colline parlementaire, on s'accorde à reconnaître que l'attitude de l'Angleterre sera le facteur important (sur notre politique). Le rôle, petit ou grand, défensif ou offensif, que la Grande-Bretagne choisira de jouer, se reflétera, de l'avis commun exprimé ici, chez les Dominions, à des degrés divers."

Voilà ce que l'on appelle une politique strictement canadienne. Evidemment les mots ont, en diplomatie, un tout autre sens que dans le langage courant.

Camille L'HEUREUX.

Le P. Jacques Buteux

Premier évêque de la Mauricie,
1634 - 1652.

(Suite et fin)

SCENE VII

Les mêmes, Tsoudoutannan, Fontarabie, Ameau, un enfant, un vieillard, Attikamégués, gens du peuple, etc.

Tsoudoutannan. — Robe Noire, nos canots sont prêts.

Fontarabie. — Et nos mousquets feront bonne besogne!

DuPlessis. — L'heure est donc venue de nous séparer, mon Père, (Jetant un regard sur chacun des assistants). Nos cœurs vous accompagneront.

Tsoudoutannan. — Français, nous avons juré de ramener le Père aux Trois-Rivières, où de périr avec lui. Mais pourquoi craindre l'Iroquois, quand, à cause du Baptême, nous ne craignons pas l'enfer? Frères Attikamégués, le jour où nous amenons avec nous l'Homme de la Prière est beau comme le jour où les poissons remplissent nos filets et les chevreuils tombent sous nos flèches. Hei! Hei! que l'on chante et que l'on danse pour célébrer les bienfaits du Grand Esprit.

(Danse de sauvages, avec chant)

Tous. — Vivat!

Un enfant au vieillard. — Grand-père...

Le vieillard. — Mon petit...

L'enfant. — Grand-père, avant de partir, va-t-il nous bénir, le Père?

Le Père Buteux (à lui-même). — Oui, mon cher enfant. Un Richer, n'est-ce pas? Alors, sur ta tête blonde, et de tout mon cœur, je demande à Dieu de te bénir et de bénir tous ceux qui porteront ton nom. Vois, mon petit, ce soir, il se passe quelque chose de grand. Un missionnaire va retourner vers les âmes qui l'appellent. Soutenant sauvages chrétiens et païens sont venus au-devant de lui. Deux bons Français — les parents, je suppose — lui feront escorte, parmi des périls que tu connaîtras un jour, si tu gardes comme eux ton front haut et ton cœur pur. Reussiront-ils? C'est le secret du ciel. (Pendant ce temps, le notaire Ameau s'est retiré à l'écart, et écrit sur ses tablettes.) J'ai confiance dans l'aide de nos martyrs. En priant le P. Brébeuf, j'ai reçu maintes fois l'assistance de Dieu. (S'adressant à tous) Eh bien, mes enfants, je sais quels dangers vous menacent. Dans cette Résidence des Trois-Rivières, où nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons point d'autres forces que des forts en bois, d'autres remparts que des marais desséchés, où l'on peut aisément mettre le feu, d'autre maison qu'une cabane. SI DIEU, DANS SA BONTE, VEUT M'EXPOSER, TOUT PEU-CHIEUR QUE JE SUIS, A LA FUREUR DES BARBARES, je le promets sur la tête de cet enfant, JE LIVRERAI VOLONTIERS MA VIE POUR LA GLOIRE DE DIEU ET LE SALUT DE MON TROUPEAU. (Souriant) Et, maintenant, je vous laisse avec confiance. Vous, habitants des Trois-Rivières, vous ne ferez pas mentir ce qui se dit en France: Celui qui veut devenir meilleur, envoyez-le dans la Nouvelle-France...

Mes chers compagnons, allons reprendre le bon combat. Avec la permission de M. le Gouverneur, je vous ai choisis et bien choisis: Pour une tâche aussi ardue, il faut des hommes de santé solide, de bonne mémoire et de vertu éprouvée.

DuPlessis. — C'est votre éloge, Normandville, Fontarabie, mes chers alliés de la nation des Attikamégués et des Hurons...

Le P. Buteux. — Avec de tels hommes, on gravirait le Calvaire en chantant.

Le P. Ménard. — C'est bien le chemin de croix que vous ferez, mon saint confrère.

Le P. Buteux. — La voie du paradis, dites plutôt. Ici même où nous vivons, nous avons partout des croix à la portée de notre main et la vie de ceux que l'Esprit-Saint a choisis — découvreurs, fondateurs et défenseurs de cette France nouvelle, héros de la charrue, héros de la croix, héros de l'épée — sera une croix continuelle. Pour moi, je vous l'ai dit, ignore ce qui m'attend. Mais si la bonté divine (laissez-moi répéter mon vœu et mon adieu), malgré mon peu de mérite, me faisait participer à un si grand privilège, je me compterais heureux de pouvoir ainsi compléter dans mon corps ce qui manque à la passion du Christ... (Il allume un lampion devant la Madone).

DuPlessis au notaire Ameau... (bas) — Qu'as-tu donc noté sur tes tablettes? Ameau. — Le testament d'un martyr.

Normandville. — Une page d'histoire du pays des Trois-Rivières.

(Sonnerie à la chapelle de la Conception. Tous se découvrent et s'agenouillent aux côtés du missionnaire.)

Le Père Buteux. — Le signal du départ! La cloche, la voix de Dieu. (Tous se relèvent, font un salut à la Vierge, et le Père continue:) Mes enfants, pour Dieu, en avant. En avant, pour Dieu et pour la France, sous la garde de Notre Dame de la Conception. En route, au chant qui exalte la gloire de la Reine des Apôtres, Mère des hommes, Etoile des voyageurs, l'Ave Maria Stella...

(Tous sortent, lentement, en chantant l'hymne mariale, pendant qu'au

dehors, des fanfares s'agitent autour des canots, des mains se pressent, des cris de joie, des adieux se mêlent à la prière. Et quand le rideau va tomber, on voit encore, debout sur la pointe d'un canot, le futur martyr traçant un grand signe de croix...)

Victor BARRETTE.

AU JOUR LE JOUR

L'impôt sur le revenu

M. Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario, est d'avis que le gouvernement fédéral devrait reconnaître la priorité du droit des provinces à l'impôt sur le revenu. Le gouvernement central n'entend pas se rendre. M. J.-L. Halsey, ministre du Revenu national, a défendu, samedi, à Montréal, les droits du fédéral à l'impôt sur le revenu.

"Je crois, dit-il, que le Dominion a le droit moral d'imposer cette taxe, parce que je ne vois pas comment nous pouvons équilibrer le budget, sans cette source de revenu. Et ce serait un abus de confiance que de ne pas chercher à équilibrer notre budget. Quant au droit légal de percevoir cette taxe, il n'existe aucun doute que le Dominion le possède en regard d'une décision du comité du Conseil privé rendue en 1924. Un membre de la législature de Québec avait mis en doute le droit d'Ottawa à l'impôt sur le revenu. L'affaire alla jusqu'au Conseil privé. La décision de ce dernier établit le droit légal du Dominion d'imposer une taxe sur le revenu."

On comprend que le gouvernement fédéral ne veuille pas se départir d'une source de revenu aussi profitable que celle de l'impôt sur le revenu. Cette taxe, introduite au Canada en 1917, comme mesure de guerre, rapportera, durant le présent exercice, plus de \$120,000,000. En 1935 son rendement était de \$66,808,066; en 1934, de \$61,399,172; en 1933, de \$62,066,697; en 1932, de \$61,254,400; en 1931, de \$71,048,022. Dans les circonstances actuelles le Dominion a besoin de ce revenu pour équilibrer son budget.

Mais, d'autre part, le fédéral ne saurait oublier la situation dans laquelle se trouvent les provinces. Celles-ci ont des sources de revenu limitées, mais des obligations onéreuses, qu'elles ne peuvent honorer sans le secours financier du Dominion. Une meilleure répartition des sources de revenu s'impose entre le Dominion et les provinces. Le gouvernement fédéral n'y gagnerait-il pas à abandonner aux provinces l'impôt sur le revenu, afin de se libérer de certaines contributions financières, qu'il doit faire aux provinces pour leur aide à remplir leurs obligations? Une répartition des sources de revenu entre le Dominion et les provinces vaudrait beaucoup mieux pour le maintien de la Confédération qu'une répartition des obligations constitutionnelles dans le sens de la centralisation des pouvoirs des provinces entre les mains d'Ottawa.

C. L'H.

Exposition Julien-Gagnon

Jeudi dernier, M. Cardin, ministre des Travaux publics a inauguré, à la Galerie nationale, l'exposition commémorative d'un certain nombre d'œuvres de Henri Julien, artiste canadien-français décédé en 1908. Henri Julien, peintre des plus variés et des plus récents, est illustré dans tous les genres. "Comme illustrateur de journal, écrit Maurice Cullen, il fut le plus célèbre de sa génération, doué qu'il était d'un merveilleux talent." On se fera une idée de sa fécondité en lisant ces lignes de Marius Barbeau: "J'ai moi-même, il y a quelques mois, retrouvé un gros paquet de plus de 700 de ses dessins dans un coin où on les avait presque oubliés." La Galerie nationale exposera, pendant une quinzaine de jours, environ cent cinquante des œuvres les plus caractéristiques du peintre-journaliste: portraits, croquis et caricatures politiques, scènes canadiennes de la ville et de la campagne, inspirées de la vie et des coutumes du Canada français.

En même temps, la Galerie nationale expose les cinquante-quatre peintures originales de M. Clarence Gagnon, qui ont servi à l'illustration de l'édition de luxe de "Maria Chapdelaine", publiée à Paris en 1933. Ces peintures, qui constituent l'œuvre la plus importante de Clarence Gagnon, sont remarquables par la noblesse et le charme de l'inspiration, par la richesse du coloris et la fin des tableaux.

Dans le catalogue des œuvres exposées, M. Eric Brown écrit: "Le souci qui anime les administrateurs de la Galerie nationale, de présenter l'histoire de l'art canadien, en exposant les œuvres des artistes de chez nous qui ont laissé des œuvres originales et durables, a suscité une exposition commémorative, d'Henri Julien." Il faut savoir grès à ces administrateurs de faire mieux connaître la place de plus en plus importante que le Canada prend dans le domaine des beaux-arts, sous l'inspiration du folklore et des paysages canadiens, de nos gestes et de nos personnages historiques. Le grand nombre des visiteurs de la Galerie nationale atteste l'intérêt porté à l'exposition des œuvres de Henri Julien et de Clarence Gagnon.

Ch. G.

EPHMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 15 MARS 1918

Le gouvernement des Etats-Unis proteste vivement contre la campagne de menaces lancée par l'Allemagne dans le but d'affamer les nations neutres et de paralyser leur commerce océanique.

Si les Soviétiques ne prennent pas les mesures nécessaires pour s'opposer à l'invasion de la Russie par l'Allemagne, il est probable que le Japon interviendra en Sibérie.

Les affaires sont les affaires: une compagnie d'assurance ontarienne refuse de faire honneur à ses obligations, parce qu'elle prétend qu'un soldat canadien tué dans les Flandres n'est pas mort pour la défense du Canada. Le juge Dutton donne son opinion, avant de rendre jugement: "Si nous ne battons point les Allemands, ils viendront ici. En les combattant, nous défendons notre pays contre une invasion étrangère."

A la législature de Toronto, les députés franco-ontariens protestent contre une mesure du gouvernement dont le but est d'obliger les nouveaux colons du nord de l'Ontario, sous peine de confiscation de leurs terres, à respecter tous les règlements de la province, y compris le règlement 17 qui ostracise le français dans les écoles bilingues.

César Cui, compositeur russe, est mort à Petrograd.

Les Soviets de toute la Russie, réunis en congrès à Moscou, décident de ratifier le traité de paix avec les Empires Centraux.

C'est un moindre mal de se tromper en assurant que de laisser tout s'effondrer en ne faisant rien. Les batailles ne sont pas gagnées par ceux qui critiquent, mais par ceux qui luttent.

P. RUTEN.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

15 MARS 1713—

Les trottoirs

L'ancien régime a connu des architectes avisés, des urbanistes éclairés qui s'appliquaient à pourvoir aux nécessités des populations, à prévoir les développements futurs des cités. Aussi traçaient-ils avec minutie les grandes routes comme les rues des petites villes. Cependant, les intendants, après avoir tracé les plans de nouvelles industries, après avoir imaginé l'expansion future de la colonie et l'avoir favorisée de toute leur énergie, n'hésaient pas à s'arrêter aux problèmes plus prosaïques. C'est avec le même soin qu'ils édictaient tels règlements pour le ramassage des cheminées ou pour la sanitation des bourgs. La confection des trottoirs a également attiré leur attention. Le 15 mars 1713, l'intendant Bégon ordonna aux habitants de placer "dans tout le mois de juin prochain, le long de la face de leurs maisons et emplacements, sur les rues, des pièces équarries, sur lesquelles on puisse aller et venir librement dans les dites rues". C'est ainsi que la ville des Trois-Rivières fut pourvue de ses premiers trottoirs.

Comité permanent des Congrès de la Langue française

Le travail accompli par le secrétariat depuis la session de février.

L'Exécutif du Comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique a tenu sa deuxième réunion à Québec le 9 mars dernier. Les membres de l'exécutif ont pris connaissance du travail accompli par le Secrétariat depuis la session de février. Ils ont réglé certaines questions de régie interne et pris quelques initiatives de portée immédiate sur le terrain national.

L'Exécutif s'est employé particulièrement à mettre au point deux rouages très importants dans le mécanisme du Comité Permanent: les Commissions et les Comités Régionaux. Nous aurons l'occasion de faire connaître bientôt les noms des membres de ces Commissions, les noms de certains Comités Régionaux ainsi que le travail précis qui incombe à chacun de ces groupements d'action nationale. Le présent communiqué veut surtout mettre en relief le rôle assigné à chacun des organismes du Comité Permanent: Comité Permanent, Exécutif, Secrétariat, Commissions et Comités Régionaux.

Le Comité Permanent est composé, comme on le sait, de 26 membres représentant nos principales sociétés nationales du Canada et des Etats-Unis, ainsi que les trois Universités de Québec, Montréal et Ottawa. Ce Comité se réunit en septembre ou octobre. Il prend connaissance du travail fait à date et trace un programme général d'action pour l'année. Enfin, il élit un Bureau de onze membres qui est chargé de l'adaptation aux circonstances et de la mise à l'exécution du programme tracé à la session annuelle du Comité.

Le Bureau siège chaque mois. Il contrôle le travail du Secrétariat, des Commissions et des Comités Régionaux. Il prépare la session annuelle du Comité Permanent et prend

Paul-Emile Gosselin.

Secrétaire-général du Comité Permanent.

L'Action catholique et le Congrès eucharistique de Hongrie

(par le R.P. Béla Bangha,
de la Compagnie de Jésus.)

Un des membres dirigeants du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux a fait, il y a près d'un an, à l'occasion de la 10^{ème} session du Congrès Eucharistique International de Budapest, après avoir étudié sur les lieux les préparatifs, la déclaration que ces préparatifs, à maint point de vue, l'empêchent sur les préparatifs des Congrès Eucharistiques organisés jusqu'en ce qui concerne l'esprit de méthode et l'universalité.

En effet, un coup d'œil dans l'atmosphère de l'organisation du Congrès Eucharistique International de Budapest suffit à convaincre tout le monde du fait que la, malgré que l'on ne dispose que de moyens matériels et techniques relativement modestes, — la Hongrie n'étant pas en effet du nombre des pays riches et techniquement développés, — les préparatifs, qui s'étendent à tous les domaines et à tous les détails se poursuivent avec une constance et une précision étonnantes. Déjà le membre dirigeant du Comité permanent dont je viens de faire mention a cru pouvoir désigner l'une des causes principales de ce fait dans la circonstance qu'à Budapest, l'organisme de l'Action Catholique a mis à la disposition des organisateurs du Congrès un cadre tout fait, qui a notablement facilité le travail dès le début.

Les proportions et l'envergure de l'Action Catholique d'autres pays dépassent certainement celles de la Hongrie; toutefois, l'Action Catholique de Hongrie peut servir de modèle aux œuvres analogues de tous les autres pays, notamment en ce qui concerne l'heureuse définition des principes directeurs et la fixation des attributions. Pour ce qui est des principes directeurs, deux ordres de fait se sont révélés comme particulièrement utiles: d'un côté, tout en maintenant la direction hiérarchique, une large liberté de mouvement reste assurée, et d'autre côté, l'Action Catholique et son activité sont fondées sur deux piliers principaux: les communautés religieuses des paroisses et les associations catholiques existant déjà.

Grande souplesse. Pour ce qui est du premier point, l'Action Catholique hongroise est caractérisée par une extrême mobilité, une grande souplesse. Tout ce qui est d'importance majeure s'exécute sous la direction de l'épiscopat, toutefois, quand à la préparation des diverses tâches et à l'accomplissement des tâches moins importantes de chaque jour, les organismes locaux de l'Action Catholique jouissent d'une liberté de mouvement très grande. De cette manière, on peut éviter le risque de voir la hiérarchie supérieure rendue responsable de toute activité de l'Action Catholique, même s'il s'agit de moindres détails, ce qui n'est pas toujours souhaitable et juste vers le dehors; d'autre part, cette méthode permet aux organismes locaux de l'Action Catholique de travailler plus rapidement et avec plus de courage. Néanmoins, la direction

La coopération.

De même, dans le cadre de l'Action Catholique de Hongrie, et pour ce qui est de l'organisation du Congrès Eucharistique International, un autre facteur, qui a fait magnifiquement ses preuves, c'est la très large coopération entre les organismes ecclésiastiques et les organismes laïques. En Hongrie, l'Eglise catholique ne s'est jamais laissée exclure de la direction de la vie publique, et quoique souvent elle fut obligée de faire certaines concessions aux protestants, cependant elle n'a jamais renoncé à la place qui lui est due dans le domaine de la vie publique. Il en résulte que les facteurs dirigeants de l'Eglise et des communes ont toujours eu besoin de l'appui des catholiques et, en revanche, ils étaient de leur



L'HIVER SANS RHUME

Grâce aux PASTILLES WALDA

côté également, toujours prêts à collaborer avec l'Eglise. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, pour assurer le succès du Congrès Eucharistique International, l'Eglise, la Ville de Budapest et les Corps du clergé, rivalisent d'efforts. Chacun veut apporter, de son côté, le plus et le meilleur. Abstraction faite des sacrifices d'ordre matériel, la Ville de Budapest a affecté déjà jusqu'ici plus d'un million de pengos à la préparation du Congrès; il va de soi que les ministères ainsi que les offices municipaux ont mis à la disposition du Congrès les spécialistes les plus éminents de sorte que c'est l'Eglise et la Ville qui les paient, et ils travaillent, pendant toute l'année, exclusivement pour le Congrès.

Ainsi, les questions de l'accueil des hôtes / voyage, logement, alimentation, transports / sont confiées entièrement à la direction d'officiers d'Etat-Major; l'embellissement de la Ville se fait par les soins des services compétents de la Municipalité sous le contrôle personnel du maire de Budapest; les questions financières sont administrées par un haut fonctionnaire du ministère des finances; le service de mégaphones est dirigé par un des directeurs de la Radio de l'Eglise, etc. Le Conseil des Ministres, de même que la Ville de Budapest accordent leur aide morale la plus complète en vue d'assurer le succès du Congrès, on facilite l'organisation de plusieurs centaines de tridiums eucharistiques préparés à l'intention des diverses catégories de fonctionnaires / ces réunions ont lieu, en partie dans les bâtiments mêmes des offices / et plusieurs ministères, ainsi que le maire de Budapest ont la communion générale des hommes, eux-mêmes donneront le bon exemple.

Les employés de l'entreprise municipale des transports en commun ont participé récemment, au nombre d'environ 3,000, à une communion générale sous la direction de leurs directeurs et de leurs ingénieurs en chef. Avec cette méthode, nous espérons arriver à ce qu'au Congrès prennent une part active, non seulement les fidèles, mais aussi de toute manière assistent habituellement à toute manifestation d'ordre religieux mais encore les dizaines de milliers de tiédes.

Ces principes méritent d'être bien établis non seulement en vue du réconfort général mais aussi pour que d'autres essayent de les appliquer également en présence de conditions analogues.

Les Enfants de Marie de la paroisse de la Nativité ont organisé dans la salle de l'école. Ce fut un réel succès.

Le Cercle dramatique de Cornwall a donné une séance, vendredi soir et dimanche soir dans la salle de la paroisse Saint-Félix de Valois. La pièce était "Mimi la petite Ouvrière".

GREEN VALLEY, Ont.

GREEN VALLEY (Ont.) 15 — Mme Isale Bédard (née Alice Billard), d'Alexandria (Ont.), est décédée le 7 mars, après une longue maladie à la demeure de sa fille, Mme William Wallace, 6936 avenue Châteaubriand, Montréal, où elle demeurait depuis quelque temps. La défunte était âgée de 74 ans. La dépouille mortelle arriva, par le train de 9 h 20 mardi et fut transportée à la demeure de sa fille, Mme Maxime Laperle, rue Pect. Alexandria. Les funérailles eurent lieu à l'église du Sacré-Cœur, mercredi matin à 9 h.

R. P. Louis Lafontaine, O.P., chanta le service en présence d'une foule de fidèles.

Les porteurs étaient: les deux frères de la défunte, MM. William Billard (Lancaster) et Tréffe Billard (Applehill); ses beaux-frères Jerry Richey (Lancaster) et Albert McDonald (Alexandria); ses deux gendres, Herman Trotter (Montréal); Maxime Laperle (Alexandria).

Pour pleurer sa perte, la défunte laisse six filles: dont Mmes Wallace et Laperle, déjà mentionnées, et Mme E. Aubin (Cornwall), W. Levac, H. Trotter et E. Chevalier. Les trois derniers demeurant à Montréal; deux frères, déjà mentionnés: une sœur Mme Albert McDonald, ainsi que vingt-sept petits-enfants.

La famille a reçu un grand nombre de télégrammes, de lettres et de cartes de sympathie. A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

ENQUÊTE

L'enquête sur la mort de Fréd. Shaffer, de Brockville, tué accidentellement par le Lancaster mardi dernier sera tenue mardi matin à 10 heures.

VIENT DE PARAÎTRE

Sorti des presses du "DROIT", un nouveau livre du R. P. URBAIN MARIE CLOUTIER, O.F.M., sous son nom japonais YONEKAWA: VISIONS EGYPTIENNES, avec le sous-titre VISIONS BIBLIQUES ET CHRETIENNES.

Il fait suite à une première série du même sujet: VISIONS PROFANES. Comme ce premier volume, il est un aperçu général sur les choses d'Egypte, un résumé succinct des sujets qui puissent intéresser toute personne désirent se renseigner à peu de frais sur ce mystérieux pays. Mais, tandis que le premier se borne à l'aspect profane du sol des Pharaons, le second s'attache à son aspect religieux, à ses rapports avec les personnages bibliques et avec la pénétration chrétienne. Tout cela à la lumière de l'histoire et de l'archéologie, avec les gloires de jadis, les deuils d'aujourd'hui et les espoirs obstinés pour demain.

Livre des plus suggestifs, capable d'ouvrir de riches horizons et de fournir des connaissances non moins utiles qu'édifiantes.

En dépôt au Commissariat de Terre-Sainte 45, Square Metcalfe, OTTAWA, ONTARIO.



M. BENNETT PHILOSOPHE

Depuis qu'il a décidé de laisser tomber sur d'autres épaules le fardeau de la direction du parti conservateur, l'hon. R.-B. Bennett prend les choses avec beaucoup plus de philosophie et souvent même avec un grain d'humour. Ainsi, hier après-midi, au début de la séance de la Chambre des Communes, il a manifesté une sollicitude soudaine pour la sécurité de deux ministres libéraux, les honorables C.-D. Howe et J.-G. Gardiner.

On sait que les deux ministres en question ont eu une descente forcée, dimanche, en avion, alors qu'ils n'étaient encore qu'à une centaine de milles de Winnipeg. Ils n'ont dû continuer leur route par train jusqu'à Edmonton. On sait que le ministre de l'Agriculture y a pris part à la campagne électorale d'Edmonton-Est.

Sans mentionner leurs noms, M. Bennett expliqua, au grand amusement de la députation, qu'on lui avait demandé d'enquêter si les deux ministres étaient à leurs sièges au parlement étaient sains et saufs.

« Les dernières nouvelles que le gouvernement a reçues », répliqua Mackenzie King, « ne donnaient pas la moindre crainte au sujet de leur sécurité ».

LA BESOIGNE SERA ACTIVE

Le parlement commença à travailler à pleine vapeur à partir de la semaine prochaine. Demain sera, en effet, le dernier mercredi de la session. Les députés ont donc été entièrement aux résolutions des députés. D'ici la fin de la session on n'aura que deux heures par semaine aux simples parlementaires. Toutes les mesures gouvernementales auront la priorité.

Le premier ministre Mackenzie King a fait adopter, hier après-midi, par la Chambre, la résolution nécessaire. Mais cela n'est pas sans un grain de tempête.

M. A.-W. Neill, indépendant de Comox-Alberni, prétendit qu'en agissant ainsi le gouvernement empiétait sur la liberté de parole des députés. Il montra qu'il restait encore 18 résolutions au feuillet et que l'on ne pourrait certainement pas les débattre d'ici la fin de la session, parce que la majorité parlementaire empêcherait la chose.

REPLIQUE DE KING

Le premier ministre nota tout d'abord que la Chambre avait, par résolution, permis aux députés d'exprimer leurs vues. Il ajouta que les parlementaires avaient toute la latitude voulue de faire connaître leurs opinions sur les questions de politique intérieure et extérieure. Il déclara qu'il n'avait jamais accordé de simples députés que cette année. « Je ne fais que suivre », acheva-t-il, « la politique consacrée par les gouvernements précédents ».

L'hon. R.-B. Bennett, chef conservateur, admit la chose et le débat finit là.

L'ENTREE DES ÉTRANGERS AU PAYS

Le premier ministre Mackenzie King a annoncé, hier, le personnel de la commission fédérale qui enquêtera sur l'entrée illégale des étrangers au Canada. Cette commission s'élèvera pour la première fois à Vancouver, le 21 mars. Les membres en sont les suivants: M. L.-H. Keenleyside, ministre des affaires extérieures, Ottawa, qui agira comme président; M. F.-W. Taylor, surintendant de district du département de l'immigration, Vancouver; l'inspecteur G.-W. Fish, de la gendarmerie royale, Vancouver.

Le chef du gouvernement a fourni ces renseignements à la suite d'une série de questions inscrites au feuillet de la Chambre par l'hon. George Stirling, député conservateur de Yale. L'une d'entre elles demandait le nombre de Japonais déportés depuis 1930 pour être entrés illégalement au pays. Voici les chiffres qu'a donnés le premier ministre: 1930, 4; 1931, 7; 1932, 59; 1933, 26; 1934, 17; 1935, 10; 1936, 13; 1937, 9.

LA POLICE COOPÉRERA On se souvient que le 4 mars dernier, à la suite d'une interpellation de M. H.-C. Green, député conservateur de Vancouver-Sud, M. Mackenzie King avait déclaré que la commission qui vient d'être nommée, aurait tous les pouvoirs voulus pour mener son enquête à bonne fin sur l'entrée illégale des étrangers au Canada et tout particulièrement des Japonais. Elle pourra tenir des séances publiques et entendre des témoins à cet effet. La gendarmerie royale a reçu ordre de fournir toute la coopération voulue aux enquêteurs.

LES PERMIS DE RADIO

Les permis fédéraux sur les appareils de radio coûteront \$2.50 à partir du 1er avril prochain. C'est ce qu'a annoncé officiellement, hier soir, le colonel V.-I. Smart, sous-ministre des communications.

Cette augmentation des permis de \$2 à \$2.50, entrera en vigueur en vertu de l'arrêté ministériel adopté à cette fin par le cabinet le 21 janvier dernier.

Le gouvernement a décidé, toutefois, de faire exception pour les propriétaires de radios à piles sèches, dont l'opération, dit-on, coûte dix fois celle des appareils à courant électrique. Le permis restera à \$2 pour les citoyens qui possèdent des appareils à piles et qui habitent des districts dépourvus de système de distribution d'électricité. On calcule, au ministère des communications, qu'il y a environ 150,000 radios à piles en opération au Canada.

Cas des hôpitaux Ce fut la coutume, depuis quel-

M. Bennett critique un changement du bilan de la Banque du Canada

(suite de la 1re)

de conclure ses remarques.

Indiquant du doigt le fauteuil du ministre des finances de l'autre côté de la Chambre, M. Bennett demanda aux membres du cabinet s'ils étaient prêts à affirmer que le gouvernement avait augmenté le contrôle de la Banque Centrale par la législation adoptée à la dernière session la transformant d'une institution privée de crédit en un organisme semi-public et semi-privé. Il alléguait que le gouvernement n'avait nullement augmenté le contrôle de l'Etat sur la Banque du Canada.

BENNETT CRITIQUE

Le chef conservateur s'arrêta en minutieuses explications sur l'étalon-or. Puis il s'éleva contre le fait que le rapport hebdomadaire sur le change ne faisait aucune distinction sur le montant de livres sterling et de dollars américains détenus par la Banque du Canada. Il montra qu'une telle façon d'agir causait de graves inconvénients aux banques à chartes et au public en général.

Les accusations de M. Bennett

n'ont amené aucune réponse immédiate, car l'hon. Charles Dunning était absent.

Les réformateurs monétaires ont discuté à loisir pendant cinq heures et demi. Chacun vanta sa théorie favorite et on y vit une solution aux maux économiques de l'heure présente. Les principaux orateurs furent MM. R.-J. Deachman, député libéral de Huron-Nord; W.-A. Tucker, député libéral de Rosthern; et M. M.-J. Coldwell, député C. C. F. de Rosetown-Biggar.

Le débat s'est tenu toute la journée dans les hautes sphères des théories monétaires. Il n'est resté que dans l'arène politique, où lorsque le chef conservateur lança ses accusations à propos de la Banque du Canada.

LA DISCUSSION S'AMORCE

M. W.-A. Tucker, député libéral de Rosthern, a continué le débat, hier après-midi, à la Chambre des Communes, sur la motion de censure présentée, la semaine dernière, par M. John Blackmore, député créditiste.

On sait que le parlementaire libéral de la Saskatchewan avait proposé au début de la présente session d'augmenter la monnaie en circulation au Canada en prenant l'or comme base. Il dit qu'il ne se sentait pas de sa suggestion et pensait toujours qu'il avait raison.

Il doit répéter et expliquer les idées nouvelles à maintes reprises avant de le faire accepter, souligna-t-il. « Il en a été de même de l'établissement d'une banque centrale en notre pays. On se souvient de l'opposition que ce projet avait soulevée à la Chambre. Il y a quelques années ».

CONTRE LA MOTION

M. Tucker dit qu'il n'appuyait pas la motion de censure créditiste, bien qu'il soit mécontent de la politique tarifaire du gouvernement.

« Par exemple », expliqua-t-il, « je voudrais voir les instruments aratoires entrer en franchise ainsi qu'une diminution notable des droits douaniers sur les textiles. J'espère que le gouvernement penchera de ce côté dans ces pourparlers pour la négociation d'un nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis ».

Le parlementaire libéral critiqua ensuite la politique monétaire du gouvernement. « L'argent », nota-t-il, « a ce que la Banque du Canada fut complètement étatisée. Je ne pense que l'on devrait voir dans son bureau de direction les représentants d'intérêts privés. »

Puis il admit que la politique monétaire de l'administration Mackenzie King avait pour but de tenir les industries à flot. Il montra que l'on trouvait des fonds, par ailleurs, pour entreprendre des travaux publics afin de pallier au chômage.

PARENTHÈSE DE DUNNING

L'hon. Charles Dunning, ministre des finances, ouvrit alors une brève parenthèse pour expliquer que les banques pouvaient déduire leurs crédits des fonds fournis par la Banque du Canada. « Cette théorie », dit-il, « qui aurait causé une véritable commotion au parlement, il y a quelques mois, est généralement acceptée aujourd'hui. Cela constitue une victoire pour les réformateurs monétaires ».

M. Tucker s'attaqua ensuite à la

dette du Canada. « Elle se chiffrait », dit-il, « à \$2,676,000,000 en 1919 et depuis lors à venir jusqu'à 1936, notre pays a payé \$2,294,000,000 en intérêt. La dette n'en a pas moins continué de grimper à \$3,431,000,000, soit une hausse de 28 pour cent. Le Canada ne peut certainement poursuivre une telle politique ».

THESE DE TUCKER

Le député de la Saskatchewan repartit alors l'exposé de sa thèse de réforme monétaire. Il voudrait, en effet, augmenter le chiffre du numéraire en circulation de \$187,000,000 à \$718,000,000 en ne conservant qu'une couverture d'or de 25 pour cent tel qu'établi par la conférence monétaire mondiale. Ce qui signifierait une augmentation de \$530,000,000 de la monnaie au Canada.

Il dit qu'il ne suggérerait pas d'augmenter d'un seul coup la somme totale de \$550,000,000. « Je pense », souligna-t-il, « qu'un montant bien inférieur suffirait pour entreprendre les travaux nécessaires à pallier le chômage. Je crois que l'on devrait ouvrir une route trans-canadienne à surface dure de Halifax à Vancouver ainsi que dans tous les parcs nationaux ».

Puis il suggéra, pour éviter tout danger de déflation, de forcer les banques à chartes et la Banque du Canada à augmenter leurs réserves. « Ainsi », dit-il, « les banques à charte n'auraient plus le droit de prêter qu'un dollar pour chaque dollar en réserve, au lieu de \$10 par dollar comme maintenant ».

LAIS DE COLDWELL

M. M.-J. Coldwell, député C. C. F. de Rosetown-Biggar, expliqua qu'il voterait en faveur de la motion de censure de Blackmore parce qu'elle déclare « que le gouvernement a négligé de se servir des ressources du Canada pour les besoins du peuple ». Il montra que les orateurs précédents avaient trop insisté sur l'aspect monétaire du problème.

« Il faut bien plus qu'une politique monétaire », fulmina-t-il, « pour mettre fin aux inégalités qui existent dans la présente situation sociale canadienne. Il préconise alors l'établissement des mines, des forêts, des ressources hydrauliques et des industries afin d'amener en conséquence le contrôle des salaires, des heures de travail et des prix des produits de la ferme ».

Il alléguait qu'il y avait autant de liberté avec une politique de ce genre alors que le système actuel « réglemente les masses tout en les laissant croupir dans la pauvreté et le besoin », tandis que l'on permet au petit nombre de tirer profit d'un tel état de choses.

« Apparemment », continua-t-il, « le gouvernement a mis au rancart toute politique d'économie dirigée. On a fait disparaître la commission de la dette et nous sommes à cent lieues des bas tarifs. Le parlement s'en va à la dérive et le gouvernement néglige de donner aucunes directives. Il y a trop de politicienne et de personnel ne veut coopérer dans le bien du pays, malgré que l'on compte suffisamment de chefs de parti à la Chambre pour trouver la solution aux problèmes actuels ».

DENEGATION DE QUELCH VIENT D'OPPOSER à toute réforme monétaire. Il rappela qu'aux dernières élections américaines 75 pour cent des journaux avaient fait la lutte contre le président Roosevelt.

BENNETT EN LICE

L'hon. R.-B. Bennett, chef conservateur, dit alors qu'on ne devrait pas oublier qu'on avait établi une banque centrale au Canada en 1934 à l'encontre même des banques à chartes.

« Les libéraux quand ils sont arrivés au pouvoir en 1935, ont trouvé la banque centrale en opération », précisa-t-il. « On en avait nommé les officiers et les directeurs. L'ancienne administration conservatrice avait eu tout d'abord l'intention de faire de la Banque du Canada une banque entièrement étatisée. Mais on a tellement assiégé le gouvernement libéral pour des emplois et du patronage qu'il décida, à regret, de faire de la Banque du Canada une institution privée. Il y a de fortes raisons militent en faveur d'une banque centrale qui est la fois un organisme privé, mais, comme je l'ai dit, l'ancien gouvernement conservateur n'avait aucune objection à l'établir complètement ».

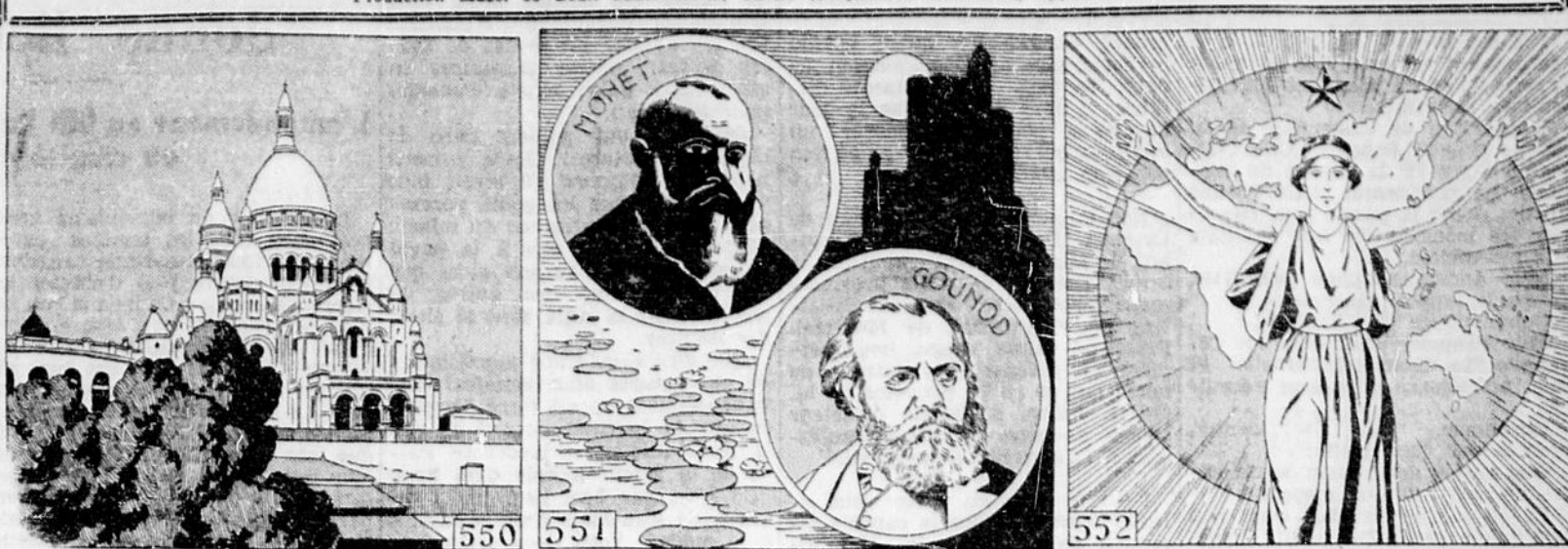
LE RÔLE DE L'OR « Le gouvernement actuel », ponctua-t-il, « aurait dû agir ainsi, si tel était son désir. Il lui a suffi, pour se contenter, d'augmenter d'un \$5,000,000 inutile le capital de la Banque du Canada. Il aurait pu facilement remplir sa promesse de nationaliser la banque en expropriant les parts des actionnaires ».

Puis, il montra que les billets de banque du Dominion n'étaient pas échangeables contre de l'or parce que le Canada a abandonné l'étalon-or. « L'or », ajouta-t-il, « n'en continue pas moins de jouer un grand rôle comme couverture de la monnaie. L'or a également une importance capitale dans les transactions du change avec l'étranger ».

LA BANQUE DU CANADA Il critiqua ensuite en détail la façon dont on préparait à l'heure actuelle le bilan hebdomadaire de la Banque du Canada. Il montra que le changement effectué offrait de sérieux inconvénients et avait empêché l'Ontario d'obtenir un important emprunt à court terme.

HISTOIRE DE FRANCE 46.—L'ECOLE, LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS SOUS LA 3me REPUBLIQUE.

Production Mazon, 33 Boulevard Saint-Martin, Paris. (Projections lumineuses, appareils et vues.)



550.—ARCHITECTURE ET SCULPTURE

L'Architecture, sous la IIIe République, continue simplement celle de l'Empire. Point de châteaux de style ou de demeures princières: l'ère est close. Quelques beaux édifices publics comme l'Hôtel de Ville de Paris par Ballu, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre par Abadie, de grandes gares, les grands magasins de Paris, quelques monuments à l'occasion des Expositions universelles. 1878, le Trocadéro, aujourd'hui démolit; 1889, la Galerie des Machines; 1900, le grand et le petit Palais. Le fer et le béton triomphent maintenant dans la construction. La Tour Eiffel, aussi discutée qu'admire, dressa fièrement sa flèche de 300 mètres au-dessus de Paris.

Dans la Sculpture, deux grands noms: Dalou et Rodin. Le premier s'épanouit, l'impressionnisme qui accentue les tendances du réalisme et cherche surtout à atteindre les jeux de lumière changeante, les impressions momentanées. De grands noms sont à citer: Maquet, Rodin, Degas et Claude Monet (1840-1926), dont le plus célèbre tableau est « Les Nymphéas ». Une réaction se produit ensuite, marquée par le retour aux traditions classiques. Henner, remarquable dans les portraits (1829-1905), Jean-Paul Laurens, Bonnat (1833-1923), Puvion de Chavannes avec ses fresques grandioses, Fantin-Latour (1836) et Car-

551.—PEINTURE ET MUSIQUE

— La IIIe République voit mourir

à son aurore les grands peintres réa-

listes: Courbet et Millet. Une nouvelle école, née sous l'Empire, va s'épanouir, l'impressionnisme qui accentue les tendances du réalisme et cherche surtout à atteindre les jeux de lumière changeante, les impressions momentanées. De grands noms sont à citer: Maquet, Rodin, Degas et Claude Monet (1840-1926), dont le plus célèbre tableau est « Les Nymphéas ». Une réaction se produit ensuite, marquée par le retour aux traditions classiques. Henner, remarquable dans les portraits (1829-1905), Jean-Paul Laurens, Bonnat (1833-1923), Puvion de Chavannes avec ses fresques grandioses, Fantin-Latour (1836) et Car-

rière (1849-1906), peintres d'intimité.

MUSIQUE. — Le plus grand génie dans la Musique à la fin du XIXe siècle est Richard Wagner (1813-1883). Un moment, il exerce une grande influence en France, mais bientôt la tradition française réagit. Citons: Gounod qui se distingue surtout dans la musique religieuse, Bizet (1838-1875), auteur de « L'Arlesienne » (1872), « Carmen » (1875). En opposition à la musique de Wagner, Massenet, Saint-Saëns (1835-1921), César Franck (1822-1890), renouvellent la musique pure, la musique symphonique.

On peut dire qu'après la Musique

française retrouve sa prééminence.

Les employés municipaux approuvent l'augmentation

Les employés municipaux, réunis hier soir en assemblée générale ont approuvé la recommandation du Bureau des commissaires relative à l'augmentation des contributions à la caisse de retraite et de pension. On a résolu de hausser de 5% à 6% des salaires, la contribution des employés, afin de mettre la caisse sur une base actuariale solide.

Aux temps préhistoriques, les annonces étaient rares. Les habitants d'alors, vivant dans des antres des montagnes, apprirent pourtant à lire et à connaître le progrès, jusqu'à ce que, petit à petit, ils en arrivèrent à la civilisation moderne. Lisez les annonces, vous leur devez beaucoup de reconnaissance.

W.-E. MacDonald et C. Anderson. M. MacDonald, qui représente les employés sur le comité de régie de la caisse de retraite et de pension, exposa les grandes lignes du rapport actuariale pour les derniers cinq ans, et la portée des nouveaux règlements révisés.

M. Proctor expliqua la portée légale des changements proposés.

Aux temps préhistoriques, les annonces étaient rares. Les habitants d'alors, vivant dans des antres des montagnes, apprirent pourtant à lire et à connaître le progrès, jusqu'à ce que, petit à petit, ils en arrivèrent à la civilisation moderne. Lisez les annonces, vous leur devez beaucoup de reconnaissance.

Prenez une petite minute pour un long repos

BUVEZ Coca-Cola

Adaptation du roman de Fenimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Lafitche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvellier

Le dernier des Mohicans



La troupe avançait avec précaution mais rapidement tant qu'elle se trouva à couvert, dans la forêt. Bientôt elle se trouva en face d'une immense clairière au bout de laquelle on apercevait le camp des ennemis. Oeil-de-Faouon rassembla ses gens et leur donna ses instructions.

Le chasseur ouvrit la marche prudemment et tous ses compagnons le suivirent à la file en mettant leurs pas dans ses pas, si bien qu'il ne restait plus dans la terre qu'une seule piste. Arrivés à quelques pas du camp, la troupe fut accueillie par une multitude de décharges de fusils.

Les assaillants s'éparpillèrent autour des huttes, se mirent à courir et à répendre généralement aux balles de leurs ennemis. Cependant ceux-ci se réunirent et opérèrent une sortie furieuse contre Oeil-de-Faouon et les Delaware. La bataille devint indescriptible.

JEANNOT L'INVINCIBLE



L'INTREPID GEORGES



par Harry O'Neil 1583

LAN MOTOR SALES Limited
703 RUE BANK — OTTAWA
BLE & CIE — Clarence-Creek, Ont.
NEO LANIEL — Alfred, Ont.

LEO DANIEL — Alfred, Ont.

E. BELISLE & CIE — Clarence-Creek, Ont.
THEO LANIEL — Alfred, Ont.

Cornwall gagne la première contre Prescott

TROP D'EXPÉRIENCE POUR LEURS JEUNES ADVERSAIRES, 5-0

Les champions de la ligue de la cité comptent deux fois en première et trois fois en dernière.

CORNWALL, 14. — Les Flyers ont déployé trop de puissance contre leurs jeunes adversaires et ont remporté la première partie des finales pour le district d'Ottawa contre les Panthers de Prescott par le pointage de 5-0. Cependant, les Cornwall ont travaillé ferme avant de prendre en défaut le jeu défensif des gars du St-Laurent, et il s'est écoulé dix minutes en première période avant que les Flyers ne réussissent un seul point, et ce n'est que vers la fin de la partie qu'ils prirent sur l'issue de la partie une telle option en comptant trois fois en dernière période.

Les Flyers manquaient de la souplesse qui avait marqué leurs récentes sorties dans le groupe majeur d'Ottawa et la solide défense de Prescott avec la tenue supérieure de Duane Cook leur a donné du fil à retordre. Les Prescott furent impressionnés avec leurs méthodes défensives, mais n'eurent aucune chance de compter. Le meilleur record des gars du St-Laurent fut de maintenir les Cornwall à distance pendant la deuxième vingt alors que les locaux ne purent trouver une fois un angle par lequel déjouer Cook.

Défense solide
Bill Newsome et Duane Cook ont sûrement été les vedettes des Panthers. Non seulement Newsome a joué une partie étonnante sur la défense, mais lui l'âme de nombreuses attaques. Cook a été, selon une habitude qui lui est chère, très brillant et lorsque les Cornwall forcèrent le jeu, c'est Cook qui s'ils ne comptèrent pas davantage.

Une punition infligée à Bennett vers le milieu de la première période déclancha une attaque en masse de la part des Cornwall qui n'avaient encore rien réussi. Mc-

Drillon toujours en tête des compteurs de la NHL

Apps ne semble pas vouloir le rejoindre.

MONTREAL, 14. — Les joueurs de la NHL entrent dans la dernière semaine d'une autre saison avec à leur tête toujours Gordon Drillon comme maître compteur. C'est la deuxième année que Drillon finit la saison en tête. Il est cette fois suivi de Sylvanus Apps, son coéquipier sur la feuille d'évaluation. On lui crédite au cours de cette saison 243 buts et 24 passes, ce qui dans l'un et l'autre des domaines le laisse premier compteur.

Dans la section américaine, Paul Thompson, des Chicago, est en tête de la liste avec une marge de cinq points sur Dillon des Rangers, mais cinq points en arrière tout de même de Drillon.

Red Horner du Toronto, et Art Coulter des New-York Rangers se font la lutte pour la première place chez les mécaniciens. Tous deux ont à date quatre vingt minutes de punitions, bien que Coulter ait du s'absenter pendant quelques temps.

Voici les statistiques officielles de la NHL.

SECTION CANADIENNE	Pun.	B.	P.	Pts	En
Drillon, Toronto	24	24	48	4	0
Apps, Toronto	20	25	45	0	0
Manuia, Can.	22	18	40	12	0
Schmidt, Am.	19	14	33	22	0
Thoms, Toronto	13	20	33	24	0
Stewart, Am.	17	15	32	29	0
H. Jackson, Toron.	16	16	32	18	0
Haynes, Canadiens	10	20	30	33	0
Blake, Canadiens	1	15	31	33	0
Wiseman, Am.	18	12	30	25	0
Gracie, Montreal	12	18	30	25	0

SECTION AMERICAINE	Pun.	B.	P.	Pts	En
Thompson, Chicago	21	22	43	14	0
Dillon, Rangers	20	18	38	6	0
Cowley, Boston	16	21	37	8	0
C. Smith, Rangers	14	21	35	8	0
N. Colville, Rgrs	17	17	34	11	0
Hubbick, Rgrs	17	16	33	26	0
Patrick, Rangers	14	19	33	22	0
Rommes, Chicago	10	22	32	4	0
Bauer, Boston	17	13	30	9	0
Lewis, Detroit	13	17	30	12	0
Gottselig, Chicago	12	18	30	22	0
Watson, Rangers	6	24	30	52	0
Barry, Detroit	20	20	29	34	0
March, Chicago	16	11	27	12	0
Chapman, Am.	8	19	27	14	0
M. Colville, Rgrs	11	14	25	18	0
Dumart, Am.	12	11	23	6	0
Welland, Boston	11	11	22	16	0
Gedliffe, Boston	11	11	22	16	0
Schmidt, Boston	10	12	22	15	0
Pettlinger, Del.-Bos.	8	13	21	14	0
Trudel, Chicago	6	15	21	10	0
Hestral, Rangers	17	3	20	6	0

S. AUBRY FAIT LA HAUTE SÉRIE

L'EQUIPE PAGEAU GAGNE TROIS PARTIES CONTRE L'EQUIPE DUCHARME.

Voici les points détaillés des dernières parties de quilles jouées par la ligue du restaurant "Le National".	DUBOIS
J. Charbonneau	168 133 146 447
L. Piquet	158 133 146 447
Schmidt, Am.	158 133 146 447
A. Charbonneau	172 117 156 445
L. Blonda	110 131 156 400
P. Dubois	183 141 157 481
Totaux	966 883 862 2716

	Totaux	1031	791	1053-28
	Lajoie gagne 2 parties.			
	PAGEAU			
	F. Guilbault	116	134	210-4
	P. D. Malouville	187	120	180-4

A. Houde	140	140	140	420
J.-P. Laperrière	140	140	140	420
G. Charbonneau	235	100	125	460
R. Pageau	157	117	136	410
Totaux	925	792	940	2657

E. Chaput	97	127	113	3
R. Gauthier	155	169	189	5
C. Sauvè	138	97	110	2
M. Labrosse	140	162	130	4
S. Bouchard	100	100	100	3

● Ressentez-vous les effets du dernier banquet? Prenez du Bromo-Seltzer maintenant pour chasser les résultats de ce banquet. Fait avec dissolvants.

cette lourdeur: Aide la nature à rétablir
 l'équilibre alcalin!
 La prochaine fois que vous ferez des
 excès... prenez un Bromo-Seltzer

sommeil, il remet l'estomac. Un autre le matin . . . et la journée commence bien. Le Bromo-Seltzer vous remet VITE d'aplomb!

BROMO-SELTZER

ST-PIERRE	
H. Guillard	97 90 109 296
H. Boyer	145 104 176 325
Schmidt, Am.	137 117 158 312
C.H. Glauze	187 162 182 331
P. Dompierre	102 115 139 361

PRIMROSE A VAILLENT AVEC LES TECHNICIENS

Les As ont deux victoires consécutives

DEGLANE RESTE DEGLANE

L'ancien champion du monde de triomphe de Savoldi dans un match intéressant.

PARIS, 15. — Joe Savoldi devra trouver autre chose: son saut chassé, hier, a fait faillite. Pour ne pas varier suffisamment son style, il s'est fait superbement coiffer par l'ancien champion du monde Henri Deglane, qui reste bien le maître du catch.

Ce n'est pas à un vieux singe toutes réveries — qu'on apprend à faire la grimace. Deglane connaît trop bien les astuces de son sport pour donner deux fois dans le même panneau.

Pendant la première manche, ce furent trois quarts d'heure de bataille âpre et sévère. Si Deglane, au début, avait un avantage assez précis, ne lâchant une prise que pour en saisir une autre, Savoldi sut remonter un handicap qui pouvait le faire battre aux points. Par sa défense, il réussit à éviter les coups de pied de Deglane au tapis pendant 3 minutes.

L'Italo-Américain essaya son fameux "saut chassé" en bondissant des cordes pour prendre son élan: Deglane para en s'écrasant au sol sous une rafale d'artillerie. Savoldi en fut pour ses frais.

Une seconde fois, le saut chassé fut avorté dans l'œuf. Deglane allant carrément sur l'attaque de Savoldi. On reprit la lutte au tapis. La main droite de Savoldi fut torturée dans les règles de l'art, passant du rose bête au blanc, bismé, blafard (répété vingt fois).

Il se fit prendre une clef au bras à l'américaine dont il eut grand mal à se dégager. Savoldi marqua ensuite un enroulement qui mit Deglane à deux doigts de sa perte. On se sauva à deux centimètres du tapis.

On enregistra la traditionnelle série de manchettes: on Deglane se montra plus méchant que Savoldi; mais celui-ci, lorsqu'il eut coincé la tête de son adversaire entre ses cuisses, lui chauffa les oreilles comme s'il préparait le chou-fleur.

Puis ce fut la fin: une passe invraisemblable de rapidité. Savoldi bondit des cordes et se précipita en bélière sur Deglane: celui-ci mit un genou à terre: Savoldi passa au-dessus de lui sans le toucher. Il repartit aussitôt des cordes opposées et fonda dans le même coup de bélière. Les jambes de Deglane se détendirent en pleine poitrine de Savoldi, qui fut contre magnifiquement. Il fut plié au sol les bras en croix et Deglane n'eut qu'à se coucher de tout son long sur son adversaire vaincu pour gagner la première manche. Ce surpassement de coup de bélière était une merveille de précision.

La seconde manche fut plus rapide. Elle dura à peine un quart d'heure. Le jeu fut très égal. L'équilibre manqua de la décision. Deglane attrapa Savoldi en ceinture avant et le fit vivre avant de le plaquer au sol. Savoldi ne releva aussitôt. Rande comme l'éclair, le saut-chassé partit... et arriva. Mais Deglane, s'il avait été touché, n'était pas K.O. Il était suffisamment ébranlé pour que Savoldi le prit en sciseau de jambes et enlevât la décision.

La belle dura 56 secondes. Bataille acharnée. Eumant de rage, Savoldi se précipita sur Deglane, qui disposa par des manchettes courtes et vives. Deglane d'Amérique lança son saut chassé... et le manqua. Deglane lui en manqua pas la contre-attaque. En enroulement fut clair comme un direct du droit qui met un boxeur knock-out. Savoldi était sur les deux épaules. Le record de vitesse d'une manche était battu. Deglane reste Deglane...

LES CLASSEMENTS

SECTION CANADIENNE	J.	G.	P.	Pts	En
Toronto	46	22	14	9	124 116 33
América	44	17	16	9	95 95 35
América	45	18	12	13	122 44
Montreal	46	12	22	5	94 129 29

SECTION AMERICAINE	J.	G.	P.	Pts	En
Boston	45	26	14	5	130 57
Rangers	46	14	23	9	131 37
Chicago	45	23	11	9	126 33

ASSOCIATION AMERICAINE	J.	G.	P.	Pts	En
St-Louis	24	15	9	40	100 45
Minneapolis	24	15	9	40	100 45
St. Paul	23	21	4	43	133 46

LIGUE INTERNATIONALE	J.	G.	P.	Pts	En
Philadelphia	22	15	7	32	97 74 50
Providence	22	15	7	32	97 74 50
New Haven	12	25	6	77	112 30

SECTION DE L'EST	J.	G.	P.	Pts	En
Cleveland	20	17	3	34	84 44
Pittsburgh	19	17	2	34	124 107 44

Du comptant pour votre automobile usagée, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit". — Appelez 6-0514.

Une autre victoire leur donnerait leur deuxième championnat

Ils triomphent par 2-0 des Verduns à Québec et ont deux victoires à leur crédit dans les finales du championnat du circuit majeur québécois.

QUÉBEC, 14. — Les As de Québec sont à un cheveu de titre de l'an passé avec deux victoires consécutives contre la puissante équipe des Verduns, à la suite de leur triomphe par 2-0 hier soir à Québec, dans la deuxième rencontre d'une série de trois dans ce circuit.

Frank Stangie a compté l'un des points vainqueurs en première période et glissa la passe du deuxième point que compta le rapide avant. Emile Fortin, six minutes avant la fin du match.

PARTIE RAPIDE
La partie fut extrêmement rapide tout le long des trois périodes et surtout dans les dernières minutes de la troisième alors que le Verdun lança cinq avant dans l'espoir d'égaliser. Mais les As ont conservé quand même un peu tout le temps l'avantage du jeu. Et c'est Bourque le gardien des Verduns, qui fut le héros de la joute en anéantissant plus d'une montée.

Le ligne Malenfant, Perreault, McIntyre fut extrêmement dangereux pendant la deuxième verset, et ce n'est là encore que le jeu exceptionnel de Bourque qui sauva la situation. Stangie compta sur une passe de Fortin à la 17e minute de la première. Le lancé de Stangie fut bloqué par Bourque mais la rondo-

delle en tombant roula en dedans de la ligne. Quant au point de Fortin, Bourque n'eut pas l'ombre d'une chance. Stangie venait de lancer et Fortin s'empara du rond avant même que Bourque eût pu bouger.

La troisième partie aura lieu à Montréal mercredi prochain.

LES ALIGNEMENTS
Québec — Buts, Boudic; défenses, Brennan, Taucher; centre, Tondreau; ailes, Fortin, Stangie; substs., Gauthier, McIntyre, Martin, Whig, Perreault, Boudreau, Malenfant et O'Connell.

Verdun — Buts, Bourque; défenses, Tittombe, Gallagher; centre, Walker; ailes, Ledoux, Dupont; substs., Tourville, Desrosiers, Meron, J. Bourcier, C. Bourcier, Summerhill et Martel.

Arbitres — B. Hedge et Dinty.

Le résumé:
1re Période
Québec, Stangie, (Fortin) .. 17'04"
Punitions: Malenfant, Taucher, Tourville, Martin.

2e Période
Punitions: Gallagher, 2; Tourville.

3e Période
Québec, Fortin, (Tondreau, Stangie) .. 14'05"
Punitions: Taucher.

Les compteurs de la défense Nat.

Voici les compteurs de la ligue de la Défense Nationale dans l'ordre de leurs exploits au cours de la présente saison:

IL BOUSCULE 736 POINTS AUX QUILLES. — HENRI RENAUD ROULE 366.

Grâce à la brillante tenue de Jean Legault, le Landreville prend la deuxième place dans la ligue mixte Landry, section du pré-séniors. Henri s'est distingué en faisant la plus haute partie simple avec le pointage fort imposant de 366.

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

Voici le détail:
Mme J. A. Drouin 134 127 395
Mlle F. Proulx 206 130 336 324
Mlle G. Lanthier 139 139 338 417
Mlle M. Gauthier 170 170 340 407
Mlle M. Proulx 159 159 318 477
Gérard Schryburt 168 168 336 502

AVIS AUX QUILLEURS!

La ligue de quilles de Thurso lance un défi à toute équipe se sentant capable de lutter contre les quilleurs de Thurso. Ceux qui nourrissent de telles présumptions peuvent s'adresser à M. Edmond Charbonneau, Thurso.

LA LIGUE RENA CONTINUE SON BEAU TRAVAIL

PARFUMS	M.	A.	Ch.	1937-1938
M. A. Charbonneau	184	124	160	468
M. L. Davidson	175	131	157	463
M. H. Soucy	84	81	123	287
M. R. Caron	153	179	187	459
M. M. May	185	155	198	472
Totaux	711	644	798	2213

Totaux	771	644	798	221
TONIQUES				
M. J. Proulx	136	149	153	43
Mlle C. St-Laurent	132	145	105	38
Mlle Y. Lagacé	93	151	102	34
M. N. Charbonneau	141	209	136	48
M. J.-P. Croteau	207	244	153	60

ANNONCES ÉCONOMIQUES

LES ANNONCES CLASSEES DU "DROIT" SONT ÉCONOMIQUES, PARCE QU'ELLES COÛTENT PEU; ÉCONOMIQUES, PARCE QU'ELLES SONT PROFITABLES TOUJOURS; ÉCONOMIQUES ENFIN, PARCE QU'ELLES VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS, DES PAS ET DES DEMARCHES INUTILES...

APPELEZ: 6-0514

Cartes Professionnelles

MEDECINS

Dr. PHILIPPE BELANGER, 74, r. Laurier-est. Spécialité: Chirurgie. Consultations 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-0498.

Dr. DE HAÏRE, des hôpitaux de Paris, 181, r. Stewart. Spécialité: Chirurgie. Maladies des femmes. "faiblesse des organes génito-urinaires. Consultations 2 à 4 h. 20 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél. 6-0063.

Dr. A. DROUIN, 197, r. Rideau. Spécialité: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations, 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-4789.

Dr. J.-L. LAMY, 221, r. Stewart. Spécialité: Chirurgie. Consultations, 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-1818.

Dr. E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél. 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations, 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr. J.-M. RAVARY — Yeux, nez et gorge, 433, rue Rideau. Tél. 6-1435.

Dr. D. MIEN ST-PIERRE, Edifice Transportation. Spécialité: électrologie médicale. Maladies des femmes (non-opératoires). Diathermie-rayons-Ultraviolets. Tél. 6-2300.

Dr. R.-E. VALIN, 165, av. Laurier-est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et sur Rendez-vous.

Dr. HORACE VIAU, 473, rue Rideau. Spécialité: Maladies des enfants exclusivement. Consultation 1 à 4 h.; 7 à 8 h. Tél. 6-0489.

AVOCATS

AUGUSTE LEMIEUX, C. M. Avocat Ontario-Québec, 18, rue Rideau. Tél. 2-7553.

ARPENTEURS

LOUIS MIGNAULT, arpenteur-géomètre, 93, rue Maisonneuve. Hull, P.Q. Tél. 2-7414.

Maisons à vendre 26

Propriété Tremblay — Belmont 37, coin du Pont et Frontenac, Hull. A vendre, conditions faciles, ou à louer. Diversa pour satisfaire locataire.

S'adresser à CAPITAL TRUST CORPORATION LIMITED, 10, rue Metcalfe, Ottawa.

MAISON moderne, genre cottage, centre de la ville, à cinq minutes de marche de l'hôtel de ville. S'adresser à 72, rue Vaudeville, Hull. 234-26-64.

AVIS AUX CREANCIERS — Les créanciers de Marie Morin, ci-dessus, de la cité d'Ottawa, rentière, qui décéda le 3ème jour de février 1938, sont priés, le ou avant le 15ème jour d'avril 1938, d'adresser par poste affranchie ou de remettre aux exécuteurs des biens de la dite défunte, les détails de la situation financière, et après la dernière date susmentionnée, l'exécuteur fera le partage des biens de la dite défunte parmi les ayants droit à ceux ne contestant pas les réclamations dont elle aura reçu avis.

Ottawa, ce 5 mars 1938.

ADRIENNE MORIN, Exécuteur, 45, rue Rideau, Ottawa.

Ouvrage en Feuilles Métalliques VENTILATION Toitures dans toutes les branches

J. R. DOUGLAS, Ltd. 260, rue Slater. Tél. 2-1538. Nous donnons un prompt service.

Décès 6

GROULX. — Décédée dans un hôpital local, lundi 14 mars 1938, Vénérable Groulx, épouse de feu Alexandre Groulx, à l'âge de 90 ans. Départ du cortège funéraire, mercredi 16 mars, à 7 heures 45 a.m., des Salons Gauthier, 259 St-Patrick, pour se rendre à la Basilique où le service sera chanté à 9 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 349-6-61.

Monuments

LES Monuments J.-P. Laurin sont reconnus supérieurs et les moins chers, érigés partout en Canada. Choix de Cartes Mortuaires gravées ou imprimées. Tél. 6-0612, 95, rue Georges, Ottawa.

Directeurs de funérailles COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LEE, 127, rue Georges, Ottawa. Tél. 6-0650.

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193, rue Sparks, Chambre 201. 14

DESIRE petit (bush), à pas plus de 40 milles d'Ottawa, sur bonne route. Ecirre, 193 rue Sparks, Ottawa. 41071-14-64

Agents demandés 18

SI vous êtes intéressés en une bonne proposition de vente, adressez-vous à 133, rue Sparks, Chambre 1, R.-R. Théborge, Commission. 18

Emplois demandés 19

COMMIS de pharmacie, bilingue, au moins 2 ans d'expérience. Pour magasin à rayons. Heures: de 9 à 6, congé tous les dimanches. Une bonne occasion pour un jeune homme. Ecirre, case 14 Le Droit. 331-19-61

Appartements à louer 39

MODERNE, 7 pièces, S'adresser, 24, Catherine, Clarkstown, Ont. 390-39-63

CINQ pièces, pas chauffées, possession immédiate, 49, rue Clarence, 39

Appartements Roseberry Ave., 3 chambres à coucher, poêle électrique, planchers bois dur. \$45.00. Appartement Stewart, appartements Nos 7 et 8. \$30.00

175, rue Frank, 2 chambres à coucher, duplex en haut, près rue Elgin. \$50.00

7, rue Loretta, No 2, poêle électrique, 5 pièces. \$25.00

149, Henderson, 5 pièces, planchers bois dur, poêle électrique. \$35.00

1033, rue Somerset, Ouest, en haut, fournaise séparée. \$20.00

2015, rue Rideau, appartement No 1, 2 étages, chauffage au poêle. \$25.00

521, rue Bank, appartements Stewart. \$30.00 et \$35.00

209, 210, chemin de Montclair, plan: pied. \$20.00

208, rue York, No 5, 5 pièces, poêle électrique. \$20.00

56, rue du Pont, Hull, plein-pied de 5 pièces. \$18.00

26, rue Park, Eastview, duplex, \$16.00

194, rue Wilbrod, appartement No 7. S'adresser à \$25.00

CAPITAL TRUST CORPORATION 10, rue Metcalfe. Téléphone: 2-2691. Loyers perçus. Propriétés vendues et gérées.

A louer 38

CHAMBRE et cuisine, meublée, chauffée, téléphone. \$15. Références. 36, rue Langevin, Hull. 313-38-63

HAUT de maison, cuisine et chambre. Chauffé, non meublé. \$30.00. Tél. 2-2910.

DEUX côtés de maison, 9 Aubrey. Hull. 4094-38-63

BUREAU, au nouvel immeuble du journal "Le Droit", pour avocats, médecins, dentistes, agents d'assurances, agence de perception. S'adresser au "Droit", 98, rue Georges, 6-0514.

2 LOGIS, de 4 pièces, bas et haut, 46, rue Langevin. 237-38-51

COTE de maison, en brique, 56 rue Watch, plancher bois franc, fournaise dans cave. Tél. 6-0201. 41374-38-63

Perdu-trouvé 13

TROUSSEAU de clefs, rue Principale au magasin Pharo, rue Chan. Retournez, 73, rue Kent, Hull. 41219-13-62

A vendre 25

AMEUBLEMENT neuf, chesterfield, 6 morceaux, valeur \$79. Prix de la manufacture, \$59. Cecil Leach, Co., 712, rue Somerset-Ouest. Tél.: 8-1463.

AVEC triple achat de chesterfield, salle à dîner, chambre à coucher, nous donnons gratuitement 1 set de salle à dîner, six morceaux. Cecil Leach, Co., 712, rue Somerset-Ouest. Tél.: 8-1463.

MATELAS, \$3.50, lit \$1.00, salle à dîner, \$12. 93, rue Du Pont, Hull. 329-25

SEULEMENT quatre nouveaux meubles chesterfield, à bon marché. 781½, Bank. 7-0233.

LAVEUSES électriques usagées, Connor et Easy, \$10 et plus. 91, r. Wellington, Hull. 25

ARTICLES de ménage. S'adresser, 163 Notre-Dame, Hull. 344-25-62

TERRE, 65 acres, avec ou sans roulement, 1 mille du village. N. Gauthier, Carlsbad-Springs. 41128-25-62

PIANOS. Bons instruments pour l'école. Doivent être vendus immédiatement. Williams, \$55; Nordheimer, \$60; Williams, \$69; Standard, \$75; Palmer, \$85; Orme, \$90. Conditions à débattre pour plusieurs autres. Orme Limited, 175 rue Sparks.

BOUCHERIE et épicerie. S'adresser 300 avenue Guigues. 348-25-63

FOURNAISE à eau chaude, usagée, radiateurs, tuyaux, soupapes; ajustages; évier. A. Palmer, 1½ rue Booth, 8-0641.

AMEUBLEMENT complet pour maison; cause, départ. S'adresser, 111, rue St-James, Hull. 25-63

MACHINERIE, appareils d'atelier à raboter et de forgeron, câbles, chaînes, mouffes (chain block) et nécessaire de transmission. M. Zagerman Co., Chemin Bayview. 8-5294.

Maisons à louer 41

DE 6 pièces, \$18 par mois. S'adresser, 43 Chauveau, Wrightville. 341-41-65

MODERNE, 7 pièces, bon filage, bon système de chauffage. S'adresser, 248 Chemin Marier. Tél. 6-5636. 210-41-70

AUX numéros 2, 10, 12 Charlotte, 8 pièces chaudes. Tél. 8-4055 ou 190, Ecuyer, 8-1463

1074, av. Gladstone, simple, brique, garage, filage lourd, vacante. \$35.00

508, rue McLeod, simple, brique, grande cour, près Percy, filage lourd, 9 pièces. \$35.00

76, av. Marlborough, rangée de briques, aussi 78 à sous-louer. \$35.00

chambres à coucher, air chaud avec souffleur, filage lourd, \$45.75

38, av. Empress, simple, brique, 8 pièces, vacante, air chaud. \$30.00

121, rue Preston, double, brique, 3 chambres à coucher, air chaud. \$26.00

160, Ecuyer, double, en bois, 3 chambres à coucher. \$30.00

16-18, Ivy, New-Edinburgh, double, brique, air chaud. \$27.00

85-93, rue Elm, rangée de briques, 8 pièces, air chaud. \$30.00

192, rue Preston, 7 pièces, fournaise. \$25.00

468, rue Nelson, brique, double, filage lourd, planchers bois dur. \$35.00

13, rue Bell, rangée de briques, 3 chambres à coucher, air chaud. \$25.00

196, 204, 206, av. Primrose, grande maison de 8 pièces, 7 chambres à coucher. \$27.00

50, third Ave., rangée de briques, air chaud. \$35.00

29, rue Lett, maison de pierre, rangée, chauffage au poêle, \$22.00

550, rue Rideau, simple, brique, 4 chambres à coucher. \$30.00

387, rue Lyon, simple, brique, 4 chambres à coucher. \$30.00

51, rue Somerset, Est, simple, brique, garage, 8 pièces, filage lourd. \$37.50

271, rue York, double, brique, air chaud. \$30.00

231, rue O'Connor, simple, 4 chambres à coucher, filage lourd, eau chaude. \$35.00

529, av. Laurier, Ouest, double, en bois. \$20.00

S'adresser à CAPITAL TRUST CORPORATION 10, rue Metcalfe. Téléphone: 2-2691. Loyers perçus. Propriétés vendues et gérées.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

NOUS vendons, réparons, louons toutes les marques Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203, r. Queen. 331-44-61

EPICIER EN GROS P. D'ARNOU & CIE. — 11, rue York, Ottawa. Tél. 6-5820. 107

Chambre à louer 44

POUR dame ou jeune fille, 87, rue Jolies, Hull. Tél. 2-8106. 331-44-61

Avis 48

Mlle CHARLEBOIS, 834, Champlain. Nouveaux bas pour dames et enfants; laines; fils mercerisés; sukine; nouveautés, etc. 48

Automobiles 54

PARTIES USAGÉES d'autos. Vitre de porte installée. Ressorts remis en condition. Sprates, 12, r. Champlain. Tél. 2-3266.

PARTIES D'AUTOS, autos usagées achetées pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3, rue Duke. Tél. 2-7393.

GRAHAM, seul vendeur autorisé à Ottawa, Sherwood Motors, 214, Catherine. 2-2491.

1929, PLYMOUTH, coupé, permis d'Ontario, \$85. Paquin Motors, 111, Murray.

1932, FORD, coach, 4 cylindres, en bon état, pneus comme neufs. \$295. Paquin Motors, 111, Murray.

1931, GRAHAM, sedan, avec la roue libre. Permis de 1938. \$295. Paquin Motors, 111, Murray.

1934, CHEVROLET, Master 6, coach de luxe, malle à même, chauffette. \$495. Paquin Motors, rue Rideau.

1930, GRAHAM, routière spécial, 6 roues. Bon état. Nouvelle peinture. \$245. Service Carrière, Rideau et Chapel.

POUR chars usagés voyez Laval Motor Sales, 71, rue Laval, Hull. 54

Combustible 74

SLABS, bois mou, 55 ou plus la corde; slabs bois franc, \$7.50; bois mou voyage coupé \$2; blocs bois franc, voyage \$2.50. L. Arvissais, 278, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8584.

SLABS bois franc, \$7.00; slabs bois mou, \$5; bois mou coupé, le voyage \$2. W. Arvissais, 258, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8734.

BOIS FRANC \$8.00 — Slabs bois franc, \$7.00 — Grosses slabs de pin \$5.50. A. Vadeboncoeur, 2-5545.

CHARBON, BOIS, COKE. Bas prix, meilleure qualité. McCalliff-Grimes Comp. 161, Echo Drive, BOIS SEC mélangé, 4 pieds, \$9.50 — 107 Jeanne d'Arc. — 2-4164.

SLABS de bois franc, \$7 la corde; érable, \$7.50; au voyage \$2. — 7-0409.

BOIS de moulin, \$4.50; slabs de pèche, \$5.50, au voyage \$1.50. — 7-0409.

BOIS corde, mélangé, \$4.50; slab de pin, \$5.00; slab de pèche, gros voyage, \$2.00. Amyot, Hull. 2-8637.

A vendre ou à louer 101

370 MAISONNEUVE, bâtisse en brique, 1200 pieds carrés, pouvant servir pour garage, salle de démonstration ou manufacture. S'adresser à R. Boucher, 161, rue Principale, Hull. Tél. 2-9773.

UNE fromagerie avec installation complète. S'adresser à R. N. McLachlin, R. R. 1, Masson, P. Q. 41033-101-64

BOUCHERIE, salle de billards, complète, rafraîchissement, dépôt de tabac, appartement chauffé, central, avantageux. Téléphone: 41-0965.

AYLMER, Qué., appartement moderne, chauffé, aussi maison à moitié prix, central. Tél. 6-0985. 236-101-61

Radios 81

EUGENE LAJOIE — Réparation de radio à domicile, ouvrage garanti. Tél. 2-1468.

ECONOMISEZ, faites réparer votre radio à Zenith Radio Service, 135, r. Principale. Tél. 2-1224. 81

Personnel 75

PERMANENTE \$1.00. Salon de Beauté Girard, 217, rue Dalhousie. Tél. 6-3290.

APPRENEZ le métier de barbier; demoiselles apprennent la coiffure. Ecole brevetée par le gouvernement, 292, Dalhousie. 75

LES KOUDKAPS entraînent toujours les refroidissements. Pharmacie Denman, 6-4609.

Divers 100

NOUS payons les plus hauts prix pour fer, métaux, matériaux de construction, etc. S'adresser, 27 Lett. Tél. 6-6552-J.

Hôpital

MATERNITE privée, invalide et convalescents, 62, Rideau Terrace, Ctl. 6-0290.

CLARENCE CREEK, Ont.

Jeudi soir, à 8 h. 30, le club de hockey de Bourget s'attaquera à celui de Clarence Creek, dans une partie de détail, pour décider de la supériorité d'un ou de l'autre de ces deux clubs.

On sait que dans la première partie le club de Clarence Creek a triomphé par un score de 4 à 1 et que dans la deuxième partie Bourget a eu le dessus, par un score de 5 à 1.

Cette troisième partie aura lieu à la patinoire de Rockland, jeudi soir, le 17 courant, à 8 h. 30. Visez nombreux encourageurs nos joueurs.

Il y a un enjeu de \$25.00 sur la partie, ce qui la rendra des plus intéressantes.

LE MIEUX CONTINUE

TORONTO, le 15 (P.C.) — L'at-tac du sénateur Frank-P. O'Connor, qui souffre d'une maladie de cœur et d'une bronchite, continue de s'améliorer.

Autos à Vendre

TOUS LES JOURS est

JOUR D'AUBAINE

1928, Essex Sedan	\$ 89
1929, Durant Sedan	\$123
1930, Ford Sedan	\$172
1931, Pontiac Sedan	\$296
1936, Terraplane Sedan	\$666
1936, Graham Sedan	\$687
1934, Buick Sedan	\$648
1935, Dodge Sedan	\$622
1935, Chev. Sedan	\$614
1936, Chev. Coach	\$625
1937, Chev. Sedan	\$744
1937, Dodge Sedan	\$889
1937, Plymouth Sedan	\$893
1937, Ford Coupé	\$646

Conditions pour vous convenir.

Le plus vaste étalage d'Ottawa

PINKS Ltd.

244, rue SPARKS 2-7540

1932 OLDSMOBILE SEDAN, 6 roues

\$375

1935, FORD DE LUXE COACH

\$525

OTTAWA MOTOR SALES LIMITED

(2-Salles d'Etalage-2)

479, rue Bank 2-3717
341, rue Queen 3-1274

Les funérailles de

M. Louis Lacroix

Les funérailles de M. Louis Lacroix, époux bien-aimé d'Elisabeth Roberge, ont lieu ce matin au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Agé de 76 ans, il était un paroissien bien connu et hautement estimé du Sacré-Cœur d'Ottawa.

Le convoi funéraire a quitté la résidence mortuaire de son gendre, M. Romeo St-Louis, 229, rue Wilbrod, à 7 h. 45.

Le service fut chanté à l'église du Sacré-Cœur d'Ottawa à 8 heures et l'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Le R. P. Emilien Letourneau, O.M.I., a fait la levée du corps et il a aussi chanté le service.

La chorale paroissiale fit les frais du chant sous la direction du R. P. Conrad Latour. M. Charles Paré touchait l'orgue.

Conduisant le deuil: ses fils, MM. Emile Lacroix, Wilfrid Lacroix, son fils, M. René Fabien; sa fille, Mme Romeo St-Louis; son gendre, Romeo St-Louis; son épouse, Mme Louis Lacroix; ses beaux-frères, MM. Edgar Landry et Joseph Landry; ses petits-fils, MM. Jean-Louis Lacroix, Marcel Lacroix, Edgar St-Louis, Maurice Boulianne et Roger Lacroix.

Reconnus dans le cortège: MM. Léo Noël, Ernest Lambert, M. Hotte, Joseph Carrière, Hector Sauvé, P.-E. Julien, J.-E. Bolsvert

Le duc de Lévis-Mirepoix donnera une conférence à l'A. F., prochainement

Le duc de Lévis-Mirepoix, historien et romancier, qui vint déjà à Ottawa, en 1934, avec la mission de Jacques-Cartier dont il était le vice-président, sera le prochain conférencier de l'Alliance Française. M. de Lévis-Mirepoix, qui porte un nom fameux dans notre histoire, est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire couronnés par l'Académie française, qui lui a dé-

M. Magor étudie notre système de gouvernement

Le Board of Trade d'Ottawa a tenu hier soir son système banquet annuel au Château Laurier. Le conférencier était M. R. J. Magor, directeur de la Chambre de Commerce canadienne et conseiller financier de Terre-Neuve. Dans sa conférence intitulée "Le véritable esprit de la Confédération", il a étudié profondément notre système de gouvernement.

On recherche les voleurs du \$2.100 jusqu'à Montréal

Deux membres de la police municipale sont partis lundi midi, pour Montréal, afin de pousser dans la métropole, les recherches pour les auteurs du vol commis, dans la nuit de samedi à dimanche, dans les bureaux municipaux, édifice Transportation. Les policiers feront également des recherches en cours de route, pour l'achèvement de la liste des bandits. Les traces qu'ils ont laissées sur les lieux du forfait sont si nombreuses qu'il est difficile de bien motiver solidement organisée et avec beaucoup d'expérience. Les détectives en route pour Montréal sont MM. Duncan MacDonnell et Ubaldo Sauvé.

On rapporte que la police est venue de l'affaire il y a près de deux mois, lorsqu'un de ses informateurs annonça qu'une bande de Montréal

préparait un coup dans un édifice municipal. Pour plusieurs semaines après l'arrestation, toute la police était sur le qui-vive. Comme il ne se produisit rien, peu à peu on oublia l'affaire. On s'en souvient lorsqu'elle fut arrivée.

Les empreintes

Les experts en empreintes digitales de la sûreté municipale ont trouvé sur les lieux des centaines et des centaines d'empreintes qui pourraient être celles de l'importeur. On prendra celles de tous les employés municipaux, puis on fera un examen minutieux. Comme les voleurs n'ont pas apparemment pu à leur premier coup, il est très probable qu'un exemplaire de leur main soit dans les fichiers de la police fédérale. On fera également enquête dans cette direction.

Arthur Seyss-Inquart en devient le gouverneur

(Suite de la 1ère page)

voir la valeur du peuple autrichien. Inscrits dans l'histoire d'Allemagne l'incorporation de la terre natale au Reich allemand. Tous les juges et avocats juifs et demi-juifs ont été destitués de leurs fonctions. A l'avenir, aucun Juif ne pourra être admis au barreau. Plusieurs Juifs et ennemis politiques des nazis ont été arrêtés. Von Shuschnigg, chancelier déposé, est sous arrestation dans ses appartements à son palais. Le président démissionnaire, Wilhelm Miklas, est confiné à sa demeure.

ATTITUDE ANGLAISE (Presse Canadienne) LONDRES, 15.—Le premier ministre Chamberlain, d'après la Presse associée, est déterminé à élever la forme armée de l'Allemagne avant de promettre publiquement que la Grande-Bretagne prêterait son aide à la Tchécoslovaquie contre une agression allemande. Il y a, indique, dit la Presse associée, que la Grande-Bretagne a déclaré prêter à l'Allemagne qu'elle pourrait être forcée à agir, si Hitler cherche à incorporer la minorité allemande de Tchécoslovaquie à la nation allemande, comme il l'a fait en Autriche, sans opposition.

Dans son discours hier en chambre des communes, M. Chamberlain s'est toutefois abstenu de promettre son aide à la Tchécoslovaquie. Richard Butler, sous-secrétaire des affaires étrangères, a déclaré au parlement qu'il avait assuré que l'armée allemande serait retirée après une certaine période, quand les choses seraient redevenues normales en Autriche. Nous avons reçu l'assurance, dit-il, que tout effort sera fait pour assurer la modération dans le traitement des catholiques, des Juifs et des socialistes. Dans son discours en chambre, M. Chamberlain rejeta la

M. HENRI SAINT-JACQUES

(suite de la 1re)

nationale de placement, demandant l'adoption d'un plan fédéral qui pourvoirait aux besoins de telles familles par tout le Canada, mais jusqu'à présent le gouvernement n'a rien fait. Mlle K.-M. McIlraith démontre dans son rapport la nécessité d'un enseignement continu, et propose la prévention des maladies. La division de la santé s'occupe beaucoup du soin des convalescents plus ou moins pauvres. Elle étudie aussi les problèmes de la nourriture pour les malades nécessiteux, de la santé des hommes sans foyer, et de la vaccination contre la petite vérole.

LES COMITÉS Le comité consultatif féminin, composé de représentants de 13 organisations féminines de la ville, coopère avec le gouvernement d'Ottawa dans l'entraînement des jeunes femmes à des services domestiques. Il voudrait combattre les abus de certaines maîtresses de maison envers les domestiques. Vingt-six agences se sont servies du service de renseignement. On a inscrit les noms de 3371 familles dans les livres durant l'année, ce qui porte à 32812 le nombre de familles qui ont reçu l'aide de divers services au cours des 20 dernières années.

LES PROBLÈMES SOCIAUX Mlle Marjorie Bradford, directrice adjointe du Canadian Welfare Council, dit quelques mots sur le développement et le travail des agences sociales. Elle donna les principes à suivre dans une organisation de ce genre et ajouta qu'il fallait toujours les étudier. Elle voudrait moins de réclamation pour les agences sociales, mais plus d'attention aux problèmes et aux besoins de ceux qu'elles veulent aider. La public deviendra plus intéressée à notre œuvre quand nous aurons rendu de réels services, et non si nous le faisons que nous sommes fiers de nous accomplir quelque chose.

Mlle J. Maines, secrétaire exécutive du conseil, décrit le genre de travail accompli par les comités et les divisions. Elle insista sur l'adoption de mesures favorables à la prochaine génération. Il ne faut pas oublier les enfants qui ont moins de 16 ans, ajouta-t-elle. Ils sont nos jeunes gens de demain.

33 POUR STATIONNER

Pour n'avoir pas observé les règlements du stationnement, Alex Wolfe, 323 rue York, paye un dollar d'amende et deux de frais, en correctionnelle, ce matin. L'inculpé fut condamné par le magistrat adjoint O'Connor.

Le gouvernement ontarien demande que l'impôt direct provincial ait la priorité sur l'impôt fédéral

TORONTO, 15.—La Chambre a adopté à l'unanimité des voix, hier, un vœu formulé par le gouvernement, en vertu duquel le gouvernement fédéral reconnaît la priorité des gouvernements provinciaux dans le domaine de l'impôt direct. Le débat sur ce vœu a duré deux jours. La Chambre ontarienne rappelle que l'impôt direct a été réservé aux provinces par la constitution de 1867 et demande au gouvernement central de reconnaître la priorité des provinces en permettant aux contribuables de déduire l'impôt provincial de leur revenu taxable par l'impôt fédéral. Actuellement, l'impôt fédéral qui est déduit, M. Cross, ministre du Bien-être, M. David Croft, libéral de Windsor-Walkerville, et M. Frost, conservateur de Victoria, ont pris part au débat, parlant en faveur de la résolution. M. Frost dit que le droit du gouvernement fédéral d'imposer des impôts directs a été reconnu par les tribunaux, mais la question de priorité des provinces n'a jamais été posée. L'Ontario doit aussi obtenir du gouvernement central une plus large contribution aux frais des allocations de chômage. Pour la période de janvier, février et mars, la contribution du gouvernement fédéral est tombée à 21,8 p.c., alors qu'elle atteignait 34 p.c. en 1936. En 1937 le gouvernement fédéral perçut quelque 12 millions en impôts sur le revenu dans la province d'Ontario, ce qui payait à peu près pour sa part des allocations de chômage dans la province. Le ministre a exprimé l'espoir que la commission Rowell trouverait une solution au problème de la taxation. Le vœu du gouvernement ontarien sera transmis à la commission.

M. Croft a exprimé l'avis, de son côté, que le coût de l'assistance publique et au moins cinquante pour cent du coût de l'instruction devraient être enlevés des épaules des municipalités. M. Croft est d'opinion que le champ de taxation des municipalités devrait être réduit au minimum. Le gouvernement, ayant réalisé des surplus, devrait commencer tout de suite à soulager les municipalités. Le gouvernement pourrait assumer 50 pour cent du coût de l'instruction et réduire ainsi de cinq à six millions le taux de l'impôt municipal. A une question, M. Kild, conservateur de Kingston, M. Croft a dit qu'il n'avait pas introduit l'impôt municipal sur le revenu à Windsor, lorsqu'il était maire de cette ville, parce qu'il craignait un exode vers Walkerville, la ville voisine. Le gouvernement Heppner eut le bon sens de faire ce que les conservateurs refusaient: la création du Grand-Windward.

La Commission des Écoles séparées prévoit un déficit mais n'élève pas l'impôt

La Commission prévoit un déficit de \$94.410,48 et garde le taux de 14,8 millièmes. — On s'attend à des octrois du gouvernement.

Lors d'un assemblée de la Commission des Écoles séparées, à laquelle on étudia les prévisions budgétaires et on fixa le taux de la taxe d'impôts municipaux, elle n'aurait pas fait face cette année à un déficit aussi élevé.

Quelques dépenses Le comité d'administration dépensera une somme de \$253.470 pour les salaires des instituteurs et des institutrices, ce qui est une augmentation de \$5.058 sur l'année 1937. Les professeurs des écoles bilingues recevront de ce montant \$143.320 et ceux des écoles anglaises recevront \$108.150. Le total des dépenses du comité est de \$27.000 en moins que prévu, elle n'aurait pas fait face cette année à un déficit aussi élevé.

Le comité de propriété, qui pourvoit au maintien du cinquième cours, des réparations, du chauffage, etc., aura à sa disposition une somme de \$44.842,00 tandis que le comité des finances aura besoin d'une somme de \$194.783,35. Les recettes de l'impôt à Rockcliffe Park se chiffrent par \$803.57 tandis que l'on débourse \$2.000 pour les frais d'entretien.

A l'issue de l'assemblée, le président de la Commission, M. McCarthy, dit que le gouvernement diminuerait le déficit prévu par certains octrois dont on ignore certainement le montant. Il dit aussi que la commission songe à abolir les cinquième et sixième cours, et qu'en ce faisant, elle épargnerait quelque \$55.000. Le président ne dit pas toutefois à quel moment on rendra une décision sur ce point.

M. McCarthy A l'issue de l'assemblée, le président de la Commission, M. McCarthy, dit que le gouvernement diminuerait le déficit prévu par certains octrois dont on ignore certainement le montant. Il dit aussi que la commission songe à abolir les cinquième et sixième cours, et qu'en ce faisant, elle épargnerait quelque \$55.000. Le président ne dit pas toutefois à quel moment on rendra une décision sur ce point.

Un an de détention pour deux vols Trouvé coupable, en correctionnelle lors de sa comparution, ces jours derniers, Gerald Goring reçut sa sentence ce matin. Il passera un an à la prison pour avoir été trois fois supplémentaires en cas de mauvaise conduite. Il a volé un complet pour homme, propriété de Frank Heath, ayant une valeur de \$42,50 et un coffre d'outils appartenant à Ernest Burke, évalué à \$40. On se souvient que Goring avait été arrêté et que le détective Sauvage l'aurait justifié au poste avec le coupable comme l'officier au téléphone recevait la plainte de la victime du vol. C'est l'arrestation la plus expéditive de ces dernières années.

M. Jos Brissette blessé à Ashford On nous apprend que M. Jos Brissette, de la Pointe-Gatineau, s'est blessé à une jambe à son travail. M. Brissette, qui est âgé de 56 ans, était employé par la compagnie Grant, à Ashford, Ontario, et remplissait les fonctions de surveillant, quand survint l'accident. Il y a une dizaine de jours. Depuis, il est sous le soins du docteur Dunne, de Cobalt. On le transportera sous peu à Ottawa où il subira un nouvel examen pour déterminer l'état de la blessure. Incapable de marcher, le blessé est forcé de prendre un repos complet.

3 mois de prison ou \$100 d'amende Robert Haywood, citoyen d'Ottawa, a comparu devant le magistrat adjoint O'Connor, ce matin. Il était accusé d'avoir en sa possession, un alambic en état de fonctionnement. Il plaida coupable et, s'il ne trouve pas l'argent pour payer l'amende de \$100, il devra passer trois mois en prison.

BRÛLE À MORT BAGOT, Manitoba, 15.—Darwin Smith, 20 ans, a été brûlé à mort dans un incendie qui a détruit la maison de son père. Bagot est situé à 75 milles à l'ouest de Winnipeg.

L'Assemblée législative est-elle un Parlement?

Que les membres de l'Assemblée législative de l'Ontario s'appellent eux-mêmes "M.P." ou "M.A.L.", cela ne semble dépendre que de leur goût personnel, mais dans les bureaux du gouvernement fédéral on refuse de se prononcer sur le projet de loi de Queen's Park qui a pour effet de donner à l'Assemblée législative de l'Ontario le titre de Parlement.

La section XVII de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, toutefois, déclare qu'il y aura un Parlement pour le Canada, composé de la reine (la reine Victoria régnait alors), d'une Chambre Haute, appelée Sénat, et d'un chambre des Communes.

Le gouvernement ontarien demande que l'impôt direct provincial ait la priorité sur l'impôt fédéral

TORONTO, 15.—La Chambre a adopté à l'unanimité des voix, hier, un vœu formulé par le gouvernement, en vertu duquel le gouvernement fédéral reconnaît la priorité des gouvernements provinciaux dans le domaine de l'impôt direct. Le débat sur ce vœu a duré deux jours. La Chambre ontarienne rappelle que l'impôt direct a été réservé aux provinces par la constitution de 1867 et demande au gouvernement central de reconnaître la priorité des provinces en permettant aux contribuables de déduire l'impôt provincial de leur revenu taxable par l'impôt fédéral. Actuellement, l'impôt fédéral qui est déduit, M. Cross, ministre du Bien-être, M. David Croft, libéral de Windsor-Walkerville, et M. Frost, conservateur de Victoria, ont pris part au débat, parlant en faveur de la résolution. M. Frost dit que le droit du gouvernement fédéral d'imposer des impôts directs a été reconnu par les tribunaux, mais la question de priorité des provinces n'a jamais été posée. L'Ontario doit aussi obtenir du gouvernement central une plus large contribution aux frais des allocations de chômage. Pour la période de janvier, février et mars, la contribution du gouvernement fédéral est tombée à 21,8 p.c., alors qu'elle atteignait 34 p.c. en 1936. En 1937 le gouvernement fédéral perçut quelque 12 millions en impôts sur le revenu dans la province d'Ontario, ce qui payait à peu près pour sa part des allocations de chômage dans la province. Le ministre a exprimé l'espoir que la commission Rowell trouverait une solution au problème de la taxation. Le vœu du gouvernement ontarien sera transmis à la commission.

M. Croft a exprimé l'avis, de son côté, que le coût de l'assistance publique et au moins cinquante pour cent du coût de l'instruction devraient être enlevés des épaules des municipalités. M. Croft est d'opinion que le champ de taxation des municipalités devrait être réduit au minimum. Le gouvernement, ayant réalisé des surplus, devrait commencer tout de suite à soulager les municipalités. Le gouvernement pourrait assumer 50 pour cent du coût de l'instruction et réduire ainsi de cinq à six millions le taux de l'impôt municipal. A une question, M. Kild, conservateur de Kingston, M. Croft a dit qu'il n'avait pas introduit l'impôt municipal sur le revenu à Windsor, lorsqu'il était maire de cette ville, parce qu'il craignait un exode vers Walkerville, la ville voisine. Le gouvernement Heppner eut le bon sens de faire ce que les conservateurs refusaient: la création du Grand-Windward.

La Commission des Écoles séparées prévoit un déficit mais n'élève pas l'impôt

La Commission prévoit un déficit de \$94.410,48 et garde le taux de 14,8 millièmes. — On s'attend à des octrois du gouvernement.

Lors d'un assemblée de la Commission des Écoles séparées, à laquelle on étudia les prévisions budgétaires et on fixa le taux de la taxe d'impôts municipaux, elle n'aurait pas fait face cette année à un déficit aussi élevé.

Quelques dépenses Le comité d'administration dépensera une somme de \$253.470 pour les salaires des instituteurs et des institutrices, ce qui est une augmentation de \$5.058 sur l'année 1937. Les professeurs des écoles bilingues recevront de ce montant \$143.320 et ceux des écoles anglaises recevront \$108.150. Le total des dépenses du comité est de \$27.000 en moins que prévu, elle n'aurait pas fait face cette année à un déficit aussi élevé.

Le comité de propriété, qui pourvoit au maintien du cinquième cours, des réparations, du chauffage, etc., aura à sa disposition une somme de \$44.842,00 tandis que le comité des finances aura besoin d'une somme de \$194.783,35. Les recettes de l'impôt à Rockcliffe Park se chiffrent par \$803.57 tandis que l'on débourse \$2.000 pour les frais d'entretien.

A l'issue de l'assemblée, le président de la Commission, M. McCarthy, dit que le gouvernement diminuerait le déficit prévu par certains octrois dont on ignore certainement le montant. Il dit aussi que la commission songe à abolir les cinquième et sixième cours, et qu'en ce faisant, elle épargnerait quelque \$55.000. Le président ne dit pas toutefois à quel moment on rendra une décision sur ce point.

M. McCarthy A l'issue de l'assemblée, le président de la Commission, M. McCarthy, dit que le gouvernement diminuerait le déficit prévu par certains octrois dont on ignore certainement le montant. Il dit aussi que la commission songe à abolir les cinquième et sixième cours, et qu'en ce faisant, elle épargnerait quelque \$55.000. Le président ne dit pas toutefois à quel moment on rendra une décision sur ce point.

Un an de détention pour deux vols Trouvé coupable, en correctionnelle lors de sa comparution, ces jours derniers, Gerald Goring reçut sa sentence ce matin. Il passera un an à la prison pour avoir été trois fois supplémentaires en cas de mauvaise conduite. Il a volé un complet pour homme, propriété de Frank Heath, ayant une valeur de \$42,50 et un coffre d'outils appartenant à Ernest Burke, évalué à \$40. On se souvient que Goring avait été arrêté et que le détective Sauvage l'aurait justifié au poste avec le coupable comme l'officier au téléphone recevait la plainte de la victime du vol. C'est l'arrestation la plus expéditive de ces dernières années.

M. Jos Brissette blessé à Ashford On nous apprend que M. Jos Brissette, de la Pointe-Gatineau, s'est blessé à une jambe à son travail. M. Brissette, qui est âgé de 56 ans, était employé par la compagnie Grant, à Ashford, Ontario, et remplissait les fonctions de surveillant, quand survint l'accident. Il y a une dizaine de jours. Depuis, il est sous le soins du docteur Dunne, de Cobalt. On le transportera sous peu à Ottawa où il subira un nouvel examen pour déterminer l'état de la blessure. Incapable de marcher, le blessé est forcé de prendre un repos complet.

3 mois de prison ou \$100 d'amende Robert Haywood, citoyen d'Ottawa, a comparu devant le magistrat adjoint O'Connor, ce matin. Il était accusé d'avoir en sa possession, un alambic en état de fonctionnement. Il plaida coupable et, s'il ne trouve pas l'argent pour payer l'amende de \$100, il devra passer trois mois en prison.

BRÛLE À MORT BAGOT, Manitoba, 15.—Darwin Smith, 20 ans, a été brûlé à mort dans un incendie qui a détruit la maison de son père. Bagot est situé à 75 milles à l'ouest de Winnipeg.

APPEL DE BLUM EN FAVEUR DES ARMEMENTS

IL LE FAIT AU CAPITAL ET AU TRAVAIL PRODUCTEURS DE L'INDUSTRIE DE GUERRE.

(Presse Associée) PARIS, 15.—Le franc a subi une nouvelle baisse ce matin, pendant que le nouveau gouvernement de front populaire s'efforce d'accélérer le réarmement français pour faire face à l'Allemagne. Le franc a baissé à 33,35 au dollar, soit 65 centimes de moins qu'à la fermeture de la bourse.

On dit dans les couloirs de la chambre des députés qu'on sonde l'opinion des partis de la droite, qui ne font pas partie du gouvernement Blum, au sujet de l'initiative prise par le président Lebrun de former un gouvernement national, si le régime de Blum est de courte durée.

(Presse Associée) PARIS, 15.—Le premier ministre Léon Blum a demandé au capital et au travail producteurs de l'industrie de guerre de laisser de côté leurs rivalités pour hâter la production des armes, dans le but d'appuyer l'attitude énergique de la France contre l'Allemagne. Il a déclaré aux chefs de 5.000.000 d'ouvriers que la fusion de l'Allemagne avec l'Autriche avait rendu impérieux l'accélération du programme d'armement de la France.

Une seconde conférence ouverte est convoquée pour aujourd'hui, et les principaux industriels sont invités à une assemblée qui sera tenue immédiatement après, afin d'étudier les mesures pratiques d'augmenter le rendement des matériaux de guerre.

Ces mesures sont prises à la suite de l'assurance donnée par Blum et son ministre des Affaires étrangères, Paul Boncour, au ministre de Tchécoslovaquie, S. Osusky, savoir que la France est prête à remplir sa promesse d'intervention militaire, si les nazis tentent d'incorporer la démocratie tchèque dans une plus grande Allemagne.

Blum dit aussi que le gouvernement demandera au parlement d'adopter sans retard des appropriations supplémentaires pour l'expansion du programme d'armement. Il ne donna pas cependant les détails du programme, mais on croit que le total sera de 3.000.000.000 de francs cette année, sans compter le budget ordinaire et les dépenses extraordinaires de 22.000.000.000 de francs.

Le but des conférences, dit-on, est un accord ouvrier dans le but d'abolir la semaine de 40 heures dans les manufactures où l'on travaille à la défense nationale.

Mort soudaine de M. Stillman

M. A. F. Stillman, agent général des messageries du C.N.R., s'est affaibli hier soir à sa demeure, 551 rue Gilmour, et a succombé à une maladie cardiaque, quelque temps après être revenu d'un banquet du Board of Trade au Château Laurier. Il était âgé de 58 ans.

A Ottawa-Est

Hier soir, les membres de l'association municipale d'Ottawa-Est se réunirent pour entendre MM. R. Goldstone et D. Fielding, respectivement président et secrétaire du Capital de l'Industrie Clothing Depot. L'assemblée était sous la présidence de M. J. Vincent, qui prit la parole pour remercier les orateurs et dire combien leur œuvre était utile. M. Vincent assura l'organisation de bienfaisance que toute sympathie lui était acquise et qu'on ferait tout pour l'aider. L'échevin George Sloan assistait également, et l'on discuta plusieurs questions importantes pour le quartier d'Elmdale.

UN REPAS BON MARCHE

Le magistrat O'Connor libéra, ce matin, en Correctionnelle Thomas McGinnis et Edward Corbett, accusés d'avoir obtenu des aliments sous de fausses représentations. Ils entrèrent dans un restaurant chinois, se commandèrent un plantureux repas, puis avouèrent candidement devant les assistés vides, qu'ils n'avaient pas d'argent pour payer. Le restaurateur appela la police et porta plainte. En leur donnant leur liberté, le magistrat O'Connor leur intima d'effectuer un départ prochain. Dans vingt-quatre heures, s'ils tiennent leur promesse, ne veulent pas comparaitre de nouveau, McGinnis et Corbett seront allés.

FEU CHARLES STEPHEN

M. Charles Stephen, ingénieur et lieutenant-commandant de la marine anglaise, aviseur technique du service naval de la police montée, est décédé à l'âge de 58 ans.

Gaz lacrymogène dans Québec

MONTREAL, 15 (P.C.)—Des policiers, les agents de circulation du Québec feront la surveillance des routes armées d'armes à gaz lacrymogène en plus des revolvers réguliers. A l'occasion d'émeutes ou de circonstances d'urgence, ils se serviront de mitrailleuses ou de des routes armées d'armes à gaz sous forme de balles.

Celles-ci pénètrent le verre sans cependant blesser grièvement ceux qui sont submergés. Elles agissent à trois cent mètres de distance.

LE MARIAGE DE von Schuschnigg

(P.C. - Havas) BRUXELLES, 15.—L'ex-chancelier von Schuschnigg, d'Autriche, a épousé la comtesse Czernin, à laquelle il se fiança, il y a un an, dit le correspondant à Vienne du journal "Nation Belge". La cérémonie aura lieu le 15 avril. La première femme de von Schuschnigg fut tuée dans un accident d'automobile en 1935.

JUBILÉ SACERDOTAL DE S. EXC. MGR L'ARCHEVÊQUE

LE 17 MARS PROCHAIN Son Excellence Mgr Guillelme Forbes, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, célébrera une messe pontificale à 9 heures dans sa cathédrale d'Ottawa.

Le régime naziste a une armée de 875.739 hommes

Cette armée n'est pas cependant la plus forte du monde.

(Presse canadienne) GENEVE, 15.—L'absorption de l'Autriche par l'Allemagne, qui réunit une population de 72.768.826 âmes, dans un territoire de 214.043 mille carrés, donne au régime nazi une armée de 875.739 hommes, d'après des statistiques recueillies ici. Ce n'est pas cependant la plus grande force militaire du monde. L'armée de la Russie communiste est estimée à 1.300.000 hommes, et la population de la Russie étant de 162.000.000 d'habitants, on dit que l'armée rouge peut absorber et entraîner par année 600.000 recrues. L'armée française, y compris les troupes coloniales, est estimée à 692.739 hommes. La population de la France est de 42.000.000.

LES VALEURS MOBILIÈRES À S'AGITER EN HONGRIE

UNE MANIFESTATION DE 10.000 NAZIS HONGROIS. — ON DEMANDE DES RELATIONS PLUS ÉTROITES AVEC L'ALLEMAGNE. (P.C.-Havas) BUDAPEST, 15.—Les agents de la police montent fait irruption dans les rangs de 10.000 nazis hongrois qui faisaient une manifestation dans les rues de la capitale. Les nazis paraderent dans les principales rues, en arrière de bannières sur lesquelles était le portrait du major F. Szalasy, et des pancartes portant la devise "Szalasy 1938" furent distribuées aux spectateurs.

On dit que le major est sous la surveillance de la police. Une assemblée à lui eue ce matin sous les auspices de la "Turul", fédération des députés hongrois de la gauche, pour célébrer le 80ième anniversaire de la révolution pour l'indépendance hongroise. Des orateurs demandèrent l'affaiblissement des relations germano-hongroises, la reprise de l'agitation, l'augmentation des armements en Hongrie et l'introduction de restrictions sur les Juifs.

Quatre hommes sont arrêtés

(P.C.-Havas) LIEGE, 15.—Les agents de police belge ont arrêté quatre étrangers pendant les manifestations en faveur de Hitler, dans Eupen, province sur la frontière.

L'arrivée d'un ministre à Londres

(P.C.-Havas) LONDRES, 15.—Michele Palaret, ministre de Grande-Bretagne en Autriche, est arrivé aujourd'hui de Vienne, afin de donner au cabinet un compte rendu des événements qui ont amené l'union austro-allemande.

Le drapeau à croix gammée à Moscou

(Presse associée) MOSCOU, 15.—Le drapeau à croix gammée de l'Allemagne flotta aujourd'hui sur l'édifice de la légation autrichienne de cette ville.

BOMBARDEMENT D'UN VAISSEAU ANGLAIS

(Presse associée) BARCELONE, 15.—Un matelot anglais a été tué et quatre autres ont été blessés aujourd'hui, pendant que le vapeur anglais Stanwell était bombardé et mis en feu par des avions nationaux, au port espagnol de Tarragone. Un observateur danois a aussi été blessé. Tarragone, a été bombardée quatre fois ce matin. On croit que le vaisseau est une perte totale.

AJOURNEMENT

WINNIPEG, 15 (P.C.)—L'Assemblée législative du Manitoba ajournera ses séances aujourd'hui pour les reprendre le 23 mars. Cet ajournement est destiné à permettre aux sous-comités d'étudier le problème de l'assistance publique de Winnipeg qui occupe la Chambre depuis qu'elle s'est ouverte, le 9 décembre.

Remerciements

CYR.—La famille Siméon Cyr remercie tout le monde qui s'est jointe à l'assistance à l'occasion de la mort de M. Eugène Cyr, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, lettres de sympathie, visites ou assistance aux funérailles. 41385-2-61

Vous pouvez magasiner partout, mais pour profiter des MEILLEURES valeurs allez chez

F.SLOVER 98, rue Georges, Ottawa

DIPHÉTÉRINE

Remède par excellence contre la grippe, et toutes les affections de la gorge et des poumons.

BOIS MEILLEUR BOIS DUR Gros voyage 3.50 Aussi COKE et CHARBON E.A. BOURQUE Ltd. Téléphone: 6-0503

THE OTTAWA GAS CO. Tel: 2-4801

Au pays des géants et des fées Contes de folklore canadien par Marie-Rose TURCOT

La tenue littéraire, la valeur des récits féeriques, les illustrations artistiques qui s'y rattachent font de ce volume un livre précieux pour les enfants. S'adresser au "Droit" 98, rue Georges, Ottawa. Le prix de l'exemplaire est de \$0.20.

Des Occasions Superbes

Si vous voulez apprécier notre service, il faut vous rendre compte du confort, de la sécurité et de la régularité qu'il comporte. En vue de son coût fort modique, pouvez-vous vous dispenser de commodités qu'il vous offre?

The Ottawa Electric Railway Co.